ISSN 0024-7650

lutte ouvrière

Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 1303 - 25 juin 1993 - prix : 9 F

GAMMA

L'EUROPE EN MARCHE VERS... 20 MILLIONS DE CHÔMEURS !

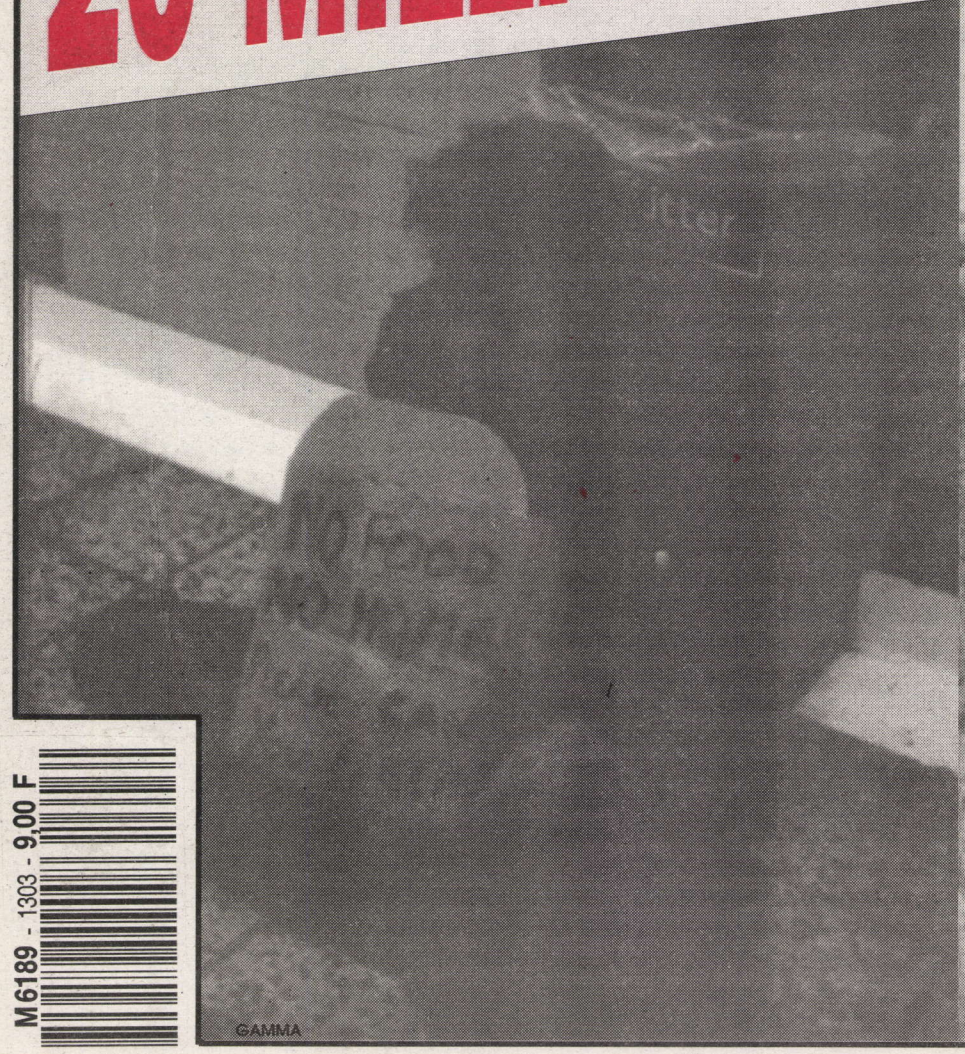

GAMMA

ARC

M 6189 - 1303 - 9,00 F

L'éditorial d'Arlette LAGUILLER

L'EUROPE EN MARCHE... VERS 20 MILLIONS DE CHÔMEURS !

Comme ils le font périodiquement, les Douze de la Communauté européenne viennent de tenir un sommet. En principe, ce type de réunion a pour but de prendre des décisions communes. Mais là, au sommet de Copenhague, il s'agissait plutôt de constater tous ensemble leur impuissance.

Exactement comme il le fait en France, le chômage augmente dans toute l'Europe des Douze, où il touche officiellement 17,5 millions de travailleurs ; ce nombre devrait atteindre les vingt millions en 1994, mais il les a sans doute déjà dépassés dans la réalité. Et quand ils se réunissent, les chefs d'État et de gouvernement de ces douze pays s'en remettent à des instituts qui, pour toute "prévision", annoncent sans beaucoup de probabilité de se tromper que la crise va continuer de s'approfondir, qu'il n'y aura pas de reprise économique avant au moins un an, que les licenciements vont continuer et que toute une fraction de la société va continuer de s'appauvrir.

Ces gens-là sont à la tête d'un ensemble de pays industrialisés qui, avec le Japon et les États-Unis, sont les plus riches du monde. Mais y compris au sein de ces douze pays, et sans même parler des autres pays européens qui, eux, s'enfoncent dans une misère noire quand ce n'est pas dans une guerre atroce comme l'ex-Yougoslavie, ils en sont réduits à constater le naufrage d'une économie qu'ils ne gouvernent pas.

On a pourtant convié les électeurs français ou danois, ou d'autres, à des référendums dans lesquels on leur déclarait gravement qu'ils allaient choisir eux-mêmes leur avenir et que, par exemple, approuver le traité sur l'Union monétaire européenne pourrait ouvrir la voie à la croissance. On s'est bien payé leur tête : le traité, même approuvé sur le papier, est de fait bon pour les oubliettes. Personne ne parle plus, comme d'un objectif réalisable, de l'unification monétaire promise à Maastricht et qui était censée permettre de sortir de la crise économique.

On se paye notre tête de la même façon lorsqu'on nous prétend qu'un changement gouvernemental va permettre de changer de politique, de sortir de la crise ou de donner "la priorité à l'emploi". Il y a parmi les gouvernements des Douze toutes les variantes politiques, des gouvernements conservateurs à ceux dits socialistes, des gouvernements stables à d'autres qui tombent tous les trois ou six mois, et même des républiques et des monarchies ! Mais la même aggravation se produit partout. Et en France on voit bien que le passage récent d'un gouvernement dit de gauche à un gouvernement de droite se traduit par la continuation de la même politique, faisant payer toujours plus les travailleurs sous prétexte de redresser une économie que cela n'empêche pas de s'enfoncer.

Il faut croire que la crise économique et la crise monétaire dictent leur loi sans se soucier ni des frontières, ni des prétentions des gouvernants, ni des votes des électeurs.

Mais cette crise, ce n'est pas une fatalité abstraite. C'est des banquiers et des spéculateurs, des grands patrons du privé et même du public qui, simplement pour augmenter des profits déjà florissants, prennent des décisions et qui les imposent. C'est des gens qui, sans contrôle, déplacent leurs capitaux et leurs productions, ferment des usines et décident de "charrettes" de licenciements comme s'il s'agissait seulement de petites croix sur du papier et pas des conditions de vie de centaines de milliers d'hommes.

Et ce sont tous ces gens, ces bourgeois, ces maîtres de l'économie capitaliste qui, après avoir réduit les revenus de millions de personnes, condamné des armées de travailleurs au chômage ou aux emplois précaires, ont le culot de s'étonner que la consommation soit en baisse et que l'économie s'enfonce encore dans le marasme !

Les gouvernants qui font semblant de prévoir et d'agir, qui tiennent des discours et prétendent avoir une politique, en sont en fait réduits à enregistrer les décisions des capitalistes et à nous les faire subir ; les Balladur et les Mitterrand comme hier les Bérégovoy ou les Rocard.

Alors c'est aux travailleurs de mettre fin à cette dictature du profit qui mène toute l'économie de la planète au désastre. C'est aux travailleurs d'exproprier ces banquiers, ces grands capitalistes qui, tous les jours, jettent quelques milliers d'entre eux sur le pavé. C'est la classe ouvrière et elle seule qui peut réorganiser l'économie, non plus en fonction du profit mais en fonction des besoins humains. C'est elle et elle seule qui a les moyens et la force de le faire, à l'échelle de la planète et pour commencer de l'Europe. L'Europe sera celle des travailleurs... ou elle ne sera pas.

Les "lois Pasqua"

Avec ou sans états d'âme, MESURES DISCRIMINATOIRES RENFORCÉES

Comme on pouvait s'y attendre, le projet de loi de Pasqua visant à restreindre les droits des immigrés, à limiter le séjour des étrangers en France ainsi qu'à renforcer les tracasseries administratives à leur égard, a été adopté par une très large majorité des députés RPR, UDF et centristes réunis. Auparavant, ils avaient voté plusieurs amendements durcissant les dispositions du texte initial.

Ainsi, alors que le gouvernement par la voix de Méhaignerie proposait déjà de renforcer les contrôles d'identité, ces députés ont, sur proposition d'un député RPR, autorisé la police à effectuer ces contrôles en s'appuyant *"sur tout élément permettant de présumer la qualité d'étranger"*. Autrement dit, et même si l'amendement précise hypocritement que ces éléments doivent être *"autre que l'appartenance raciale"*, la chasse au faciès est ouverte.

De même, sur proposition de Pasqua et du gouvernement, les députés ont encore adopté un article qui, en modifiant le Code civil, autorise d'une part les maires à suspendre la célébration d'un mariage qui leur paraîtrait "suspect", d'autre part interdit désormais pour les étrangers en situation irrégulière l'acquisition de la nationalité française par le mariage.

Ces excès de zèle des députés, en particulier du RPR, à multiplier les obstacles sur le parcours des candidats à l'obtention d'une carte de séjour, au regroupement familial, au mariage mixte ou au droit d'asile, ont d'ailleurs provoqué quelques états d'âme chez certains membres de la majorité. Des états d'âme bien timides et qui ne les ont d'ailleurs pas empêché de voter pour l'ensemble du projet.

La palme de l'hypocrisie revient aux deux ministres, Pierre Méhaignerie et Simone Veil qui, en demandant à grand renfort de publicité l'annulation de l'amendement sur les contrôles policiers discriminatoires, ont surtout trouvé un bon moyen de rappeler l'existence, au sein de l'Assemblée comme du gouvernement, de leur courant centriste face à l'influence croissante du RPR.

Dans ces petites querelles de boutiques et de politiciens, les Veil et les Méhaignerie pensent évidemment plus à leur propre image qu'à se soucier de tracasseries policières qu'encourront les immigrés, et ils restent solidaires des lois de Pasqua. Et de celui-ci à Méhaignerie, les députés de la majorité se retrouvent en fait au coude à coude pour tenter de faire pièce à la surenchère du Front National à coup de mesures policières et de discriminations. Le temps n'est plus où quelques-uns d'entre eux se demandaient gravement si quelques voix aux élections valaient vraiment de "vendre son âme" aux démons du racisme et de la xénophobie.

R. M.

LO

Lors de la manifestation du 19 juin à Paris, pour protester contre les mesures anti-immigrés.

BALLADUR, SÉGUIN, QUELLE DIFFÉRENCE ?

Philippe Séguin est descendu de son perchoir de l'Assemblée nationale pour dénoncer, dans le cadre d'un forum du "futur" (le sien, peut-être...), le "Munich social" que représenteraient les orientations actuelles du gouvernement Balladur. Il a feint de découvrir que *"les préoccupations de l'emploi demeurent secondes dans les choix qui sont effectués"*. Aussi appelle-t-il à un *"renversement complet des valeurs et des choix fondamentaux"* et réclame une *"révolution culturelle"* : la défense du franc, la réduction des déficits publics et le GATT devraient être abandonnés. Et, pour faire bonne mesure, l'Unedic devrait être nationalisée.

Séguin a trouvé immédiatement un allié en la personne du député de Vendée, Philippe de Villiers qui a surenchéri : *"Je crois que le GATT est mort même si les hommes politiques ne s'en sont pas encore aperçu"*. Cette mini-fronde est évidemment remplie d'arrière-pensées. Séguin et de Villiers ont retrouvé quelques-uns des accents qui marquaient déjà leur "différence" au sein de la droite lors du référendum sur Maastricht. Et, parmi ceux qui sont venus apporter de l'eau à leur moulin, du moins en paroles, on retrouve certains des partisans du "non". Voilà réunis, dans un ensemble assez hétéroclite, Chevènement (ex-PS, Mouvement des Citoyens), Emmanuelli (PS, qui lui était alors pour le "oui"), Mégret (Front National), jusqu'à... la Coordination rurale.

Ces politiciens ont au moins en commun d'essayer de se placer avantageusement pour leur futur. Et Séguin n'a pas envie qu'on lui rappelle maintenant qu'il reproche à Balladur un manque d'audace qui était le sien lorsqu'il était ministre des Affaires sociales en 1986-1988 aux côtés du même Balladur et sous la houlette de Chirac. Lui aussi était alors un fervent partisan des "plans emploi", des "petits boulots" bidon (la livraison du journal à domicile, par exemple...) et il avait mis tout son zèle à essayer de faire sauter le maximum de protections sociales. Et lui qui vient aujourd'hui se poser en défenseur de l'emploi nous propose à sa manière une variante à peine plus hypocrite de l'autocritique dont Rocard, lui aussi en mal de positionnement, a inauguré le genre la semaine dernière.

Mais, sur le fond, que propose-t-il de différent par rapport à un Balladur ? Peut-être tout simplement rien, à moins qu'il ne cherche à se faire l'interprète des demandes de certains patrons. Ceux-ci (les patrons du textile, Gomez de la Thomson, voire Calvet de Peugeot) souhaiteraient un franc plus faible pour faciliter les exportations, ce qui reviendrait à faire payer aux travailleurs d'ici cette prime à l'exportation. De même, la nationalisation de l'Unedic constituerait un assez joli cadeau aux patrons en les déchargeant des faux frais des licenciements, dont on sait qu'ils ne sont pas avares ces temps-ci.

Quant à la défense de l'emploi qui emballe le tout, c'est désormais un refrain qu'on retrouve dans la bouche de tous les politiciens. L'emprunt de Balladur n'est-il pas lancé *"pour sauver l'emploi"* ? Les paroles des Séguin et des de Villiers ont quant à elles pour fonction de se faire leur place...

Jacques FONTENOY

Prochaine réunion du
CERCLE LÉON TROTSKY

Les États-Unis dans les années trente

CRISE NEW-DEAL ET LUTTES OUVRIÈRES

Vendredi 25 juin à 20 h 30

Salle de la Mutualité
24, rue Saint-Victor - 75005 PARIS
Métro : Maubert-Mutualité
Participation aux frais : 20 F

FÊTES DE LUTTE OUVRIÈRE

• à Montpellier

Samedi 26 juin à partir de 15 h
Route de Palavas, camping "L'Oasis Palavasienne"
Bus n° 17, départ gare routière, arrêt "L'Oasis"

• à Bourges

Dimanche 27 juin,de 10 h à 21 h
Jardin des Prés-Fichaux

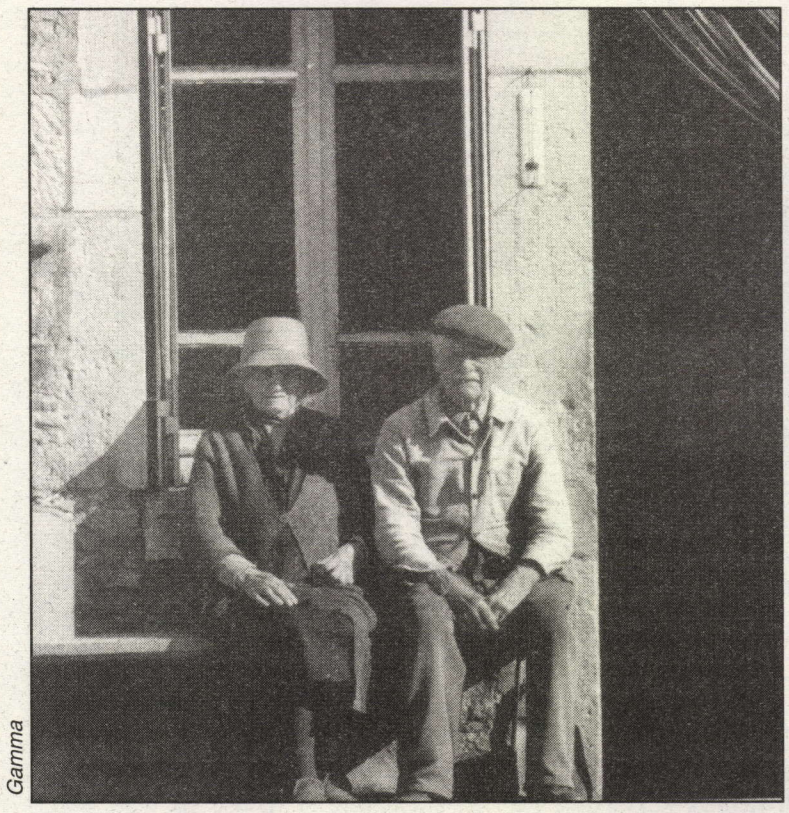

Gamma

LE GOUVERNEMENT PART EN GUERRE CONTRE LES RETRAITÉS

Le gouvernement vient de proposer au Sénat un projet de loi prévoyant entre autres la non-revalorisation des retraites pour une durée de 5 ans. En fait, ce texte vise à officialiser une pratique devenue courante depuis 1987 : l'indexation des pensions, non plus sur l'évolution du salaire moyen des assurés, mais sur l'évolution des prix à la consommation.

Concrètement, le texte précise que pour cette année, les pensions seront revalorisées de 1,3 % au 1er janvier, et rien de plus, ce qui écarte toute perspective de revalorisation au 1er juillet comme cela se pratiquait jusqu'à présent. On est donc loin du compte, même si l'on s'en tient à la hausse officielle du coût de la vie !

Par ailleurs, en indexant également sur les prix la réévaluation des salaires servant au calcul de la pension lors des départs en retraite, ce projet devrait conduire à une très sensible réduction des ressources des futurs retraités. Ainsi, selon les syndicalistes qui ont dénoncé cette mesure, le taux de la pension par rapport à l'ancien salaire, déjà tombé de 50 % à 47 % du salaire plafonné, ne devrait plus dépasser 42 ou 43 %.

Ces attaques contre le niveau de vie des retraités et des futurs retraités, sont d'autant plus iniques qu'elles viennent s'ajouter à d'autres mauvais coups que le gouvernement prépare. En effet, des décrets qui ne tarderont plus à être rendus publics devraient d'une part allonger de 150 à 160 trimestres (40 ans au lieu de 37 années et demie) la durée de cotisation pour bénéficier d'une pension complète, d'autre part modifier le mode de calcul des pensions en portant progressivement la période de référence de 10 à 25 ans.

Bien sûr, on nous dit qu'il faut bien faire des sacrifices, que les régimes sociaux et les caisses de retraites sont au bord de la faillite. Mais à qui la faute, si ce n'est au patronat qui, en aggravant le chômage et en bloquant les salaires, diminue continuellement la masse des cotisations et les ressources disponibles ? Et plutôt que d'en faire payer les frais à la bourgeoisie responsable de cette situation, c'est à ceux qui par leur travail ont contribué à son enrichissement que le gouvernement s'en prend durement aujourd'hui.

R.M.

Austérité

ÇA COMMENCE À BIEN FAIRE !

Saussier/Gamma

Après les fonctionnaires, dont le salaire a été gelé il y a un mois et demi, c'est le tour des retraités et des smicards. Les retraites ne seront pas revalorisées le 1er juillet. La hausse du SMIC sera limitée au strict minimum.

Deux des catégories déjà les plus mal loties parmi les travailleurs devront se contenter de moins. Et ce n'est pas fini. Des voix se font de plus en plus pressantes du côté du patronat pour supprimer purement et simplement le SMIC. Ou du moins ce qu'il en reste car, de stage-formation en contrat emploi-solidarité, on a déjà inventé, comme l'aurait dit feu Coluche, des salaires garantis plus minimum que le salaire minimum garanti. D'ici que les patrons demandent aux travailleurs de payer pour pouvoir travailler...

Et puis on aura encore droit au plan d'économies pour la Sécurité sociale. Les grandes lignes en sont déjà connues. Le forfait hospitalier sera encore augmenté. Une somme restera à la charge du malade sur chaque ordonnance et, peut-être, sur chaque boîte de médicaments.

"Mesures nécessaires pour combler le déficit de la Sécurité sociale", ont-ils le culot de dire. Mais pourquoi ces déficits ? Parce que tous les gouvernements qui passent tapent dans les caisses de la Sécurité sociale pour faire des cadeaux au patronat. Le budget de la Sécurité sociale représente pourtant le salaire différé des travailleurs. Il est devenu un appendice du budget de l'État. Et le budget de l'État sert surtout à arroser les patrons.

Chaque cadeau, chaque "train de mesures" en faveur des patrons, est justifié au nom de la nécessité d'inciter ces Messieurs à créer des emplois. Depuis des lustres, les patrons encaissent les cadeaux mais ne créent aucun emploi. Tout le monde le sait. Les patrons eux-mêmes le disent, en se moquant au passage ouvertement du gouvernement, même celui de droite proche de leur cœur, qui leur demande de faire au moins un petit geste. Le gouvernement leur demande pourtant juste de quoi permettre à Balladur de brandir un résultat, même petit, pour se vanter. Histoire que la droite au gouvernement ne soit pas, à son tour, déconsidérée d'ici les présidentielles.

Mais non, le patronat ne fait même pas de geste. Que les ministres se débrouillent pour s'expliquer !

A ceux qui ne sont pas au gouvernement la liberté de critiquer la politique suivie. Séguin, lui, peut faire mine de s'en démarquer et de parler de *"Munich social"*. Les députés socialistes peuvent se permettre maintenant des effets de manche dans la critique de la politique de Balladur, pourtant rigoureusement la même que celle de ses prédécesseurs socialistes. Les ministres, ceux des larbins du patronat qui sont de service, ne le peuvent pas. Alors, ils font de la démagogie anti-immigrés, histoire de garder un électorat du côté des Dupont-la-Joie racistes ; histoire aussi d'essayer de faire croire que le chômage est la faute des travailleurs immigrés et de faire oublier les patrons licencieurs.

Et c'est dans la poche des retraités, des smicards et des travailleurs qu'ils vont fouiller pour trouver de quoi combler les déficits causés par les cadeaux déjà faits aux patrons ou encore à venir.

Ils feront cela jusqu'à ce que les travailleurs en aient vraiment assez !

Assez de voir ce que dévoile un tout petit peu ce procès pour délit d'initiés de Péchiney pendant qu'on enfonce les travailleurs dans la pauvreté ; assez de voir les bourgeois, même minables genre Traboulsi, jongler avec des milliards, gagner sur un seul coup spéculatif plus qu'un travailleur toute sa vie et s'acheter la complaisance des ministres et les "bons tuyaux" des hauts fonctionnaires. Assez de l'arrogance de patrons qui congédient maintenant par haut-parleur. Assez de cette organisation sociale qui maintient au chômage vingt millions de travailleurs rien que dans la partie riche de l'Europe, alors même que leur travail pourrait satisfaire tant de besoins élémentaires non satisfaits.

Le jour où les travailleurs en auront assez au point de ne plus vouloir ou ne plus pouvoir supporter, au point que cela saute, ce sera pour le patronat et ses larbins le commencement de la fin.

Éditorial des bulletins d'entreprise du lundi 21 juin.

Le Sommet de Copenhague

L'EUROPE EN RADE

Le sommet européen qui s'est ouvert à Copenhague le 21 juin était placé sous le signe de la crise économique qui affecte toute l'Europe. Quelles que soient les vantardises de tel gouvernement ou tel autre, tous les pays européens sont en effet logés à l'enseigne du chômage. On compte aujourd'hui 17 millions de chômeurs dans l'ensemble des pays membres, et les économistes de la CEE prévoient que ce chiffre va continuer à augmenter pour atteindre l'an prochain 19 millions soit 12% de la population active.

Un plan Balladur à l'échelle européenne ?

Sur les causes du chômage les participants ont été unanimes : l'Europe d'après eux n'est pas assez compétitive face à ses concurrents japonais et américains. Ce qui n'a pas empêché les mêmes de reconnaître qu'une croissance du PNB égale génère une croissance moindre des emplois en Europe qu'au Japon ou aux USA. Autrement dit, quand bien même les ventes de l'Europe augmenteraient sur le marché mondial, cela n'entraînerait pas forcément une diminution correspondante du chômage - les profits passent avant, bien sûr.

Mais qu'importent ces finesses logiques. Ce qui importe c'est quand même augmenter la compétitivité de l'Europe. C'est ce à quoi vise le plan en huit points proposé par Delors. On retrouve d'ailleurs dans ces propositions plus ou moins les mêmes poncifs que Balladur nous sert ici, sous prétexte de lutte contre le chômage : un effort pour les chômeurs de longue durée ; un plan formation pour les jeunes; mais surtout un plaidoyer pour une réduction de la fiscalité des entreprises, laquelle soi-disant pénaliserait l'emploi.

Un protectionnisme à l'échelle européenne ?

Mais là s'arrête ce qui pourrait, à la rigueur, passer pour des mesures de lutte contre le chômage. Ensuite viennent des projets qui, sous couleur de favoriser la recherche et d'équiper l'Europe en moyens de communications pour le 21e siècle, reviennent tout simplement à offrir un marché protégé et des revenus garantis à bon nombre de trusts européens. A quoi Delors ajoute la proposition d'une nouvelle version du GATT, qui s'impose à tous de la même façon dit-il, en d'autres termes qui fasse une place plus favorable à l'Europe.

Sous couvert de construction de l'Europe et de lutte contre le chômage, Delors propose en fait une sorte de protectionnisme à l'échelle européenne. Comme d'ailleurs Mitterrand lorsqu'il déclare : *"Je suis anti-protectionniste, mais les Etats membres doivent se protéger contre la concurrence de pays qui n'ont ni protection sociale, ni protection de l'environnement"*.

D'autres abordent le même problème en termes moins enrobés. Par exemple le Premier ministre anglais, John Major, qui s'est livré à une attaque en règle contre tout ce qui peut exister de directives sociales en vigueur dans la CEE, expliquant que face à la compétition japonaise et américaine, le véritable problème est celui des coûts salariaux eux-mêmes (donc pas question d'envisager de salaire minimum ou de semaine de travail maximum à l'échelle européenne, et ceux qui en ont déjà seraient bien avisés de s'en débarrasser) et la couverture sociale dont le Japon et les USA, eux, ne s'embarrassent pas.

On voit donc pointer l'autre face du protectionnisme. Au nom de la protection contre la concurrence des voisins, japonais ou américains, ce serait aux classes ouvrières européennes de faire des sacrifices, d'accepter les méthodes de production à la japonaise, l'absence de protection sociale américaine et, pourquoi pas, les salaires coréens... John Major a le cynisme de l'affirmer ouvertement, mais ses partenaires en pensent tout autant et en sont tous, d'une façon ou d'une autre, au stade de l'application.

Mérillon / Gamma

Mérillon / Gamma

Les participants du Sommet, dont le couple Balladur-Mitterrand.

Un protectionnisme peut en cacher un autre

Le problème est que ces velléités de mettre en place un protectionnisme à l'échelle européenne ne peuvent empêcher chacun de poursuivre ses objectifs protectionnistes particuliers. Sans doute les gouvernements sont tout prêts à dire que ce serait mieux d'arriver à se mettre d'accord à l'échelle de l'Europe. Mais il ne faut pas rêver, ni surtout... prendre le risque d'être devancé par le voisin. Alors Delors, avec son beau plan, dans lequel il a même mentionné la finalisation de l'union monétaire européenne – ce qui n'a même pas suscité de réaction, tellement les fameux objectifs de Maastricht paraissent aujourd'hui hors d'atteinte – s'est fait dire de remettre tout cela noir sur blanc pour le prochain sommet de décembre à Bruxelles.

Et en attendant, chaque pays européen profite du répit pour tenter d'améliorer sa propre position face à ses voisins, européens ou pas. On a déjà vu lors de la crise monétaire de septembre dernier l'Espagne, l'Italie et la Grande-Bretagne se lancer dans des dévaluations. Et puis, au moment-même où s'échangeaient les discours de Copenhague, le gouvernement français descendait ses taux d'intérêt d'un cran, histoire de proclamer avec une fierté imprudente que désormais le franc serait *"plus fort que le mark"*... Tandis que les ministres de Major faisaient de leur mieux pour faire en sorte que, de dispenses en artifices juridiques, aucune des directives de l'Europe dite sociale ne puisse affecter les appétits du patronat anglais - c'est toujours autant d'avance prise sur les concurrents européens.

Alors les projets de renforcement harmonisé du protectionnisme européen de Delors risquent de rester encore longtemps dans les cartons, comme tous les autres projets d'harmonisation des économies européennes entre elles. Il est bien plus probable que d'autres crises, monétaires par exemple, surviennent et provoquent une fuite en avant des uns et des autres risquant de bousculer de façon irrémédiable l'édifice de plus en plus fragile de l'Europe.

En attendant, les dirigeants européens peuvent toujours continuer à se réunir, et à faire semblant de diriger et maîtriser les évolutions économiques. Ils ne dominent rien, et ne font que plier devant les pressions de leurs patronats respectifs et de leurs intérêts immédiats. Et cela pourrait bien suffire à faire capoter pour de bon toute possibilité d'accord européen, même limité.

Quant à la montée du protectionnisme, qu'il se fasse à l'échelle des Etats nationaux, de l'Europe, ou des deux à la fois, elle se fera de toute façon aux frais des travailleurs européens.

F. R.

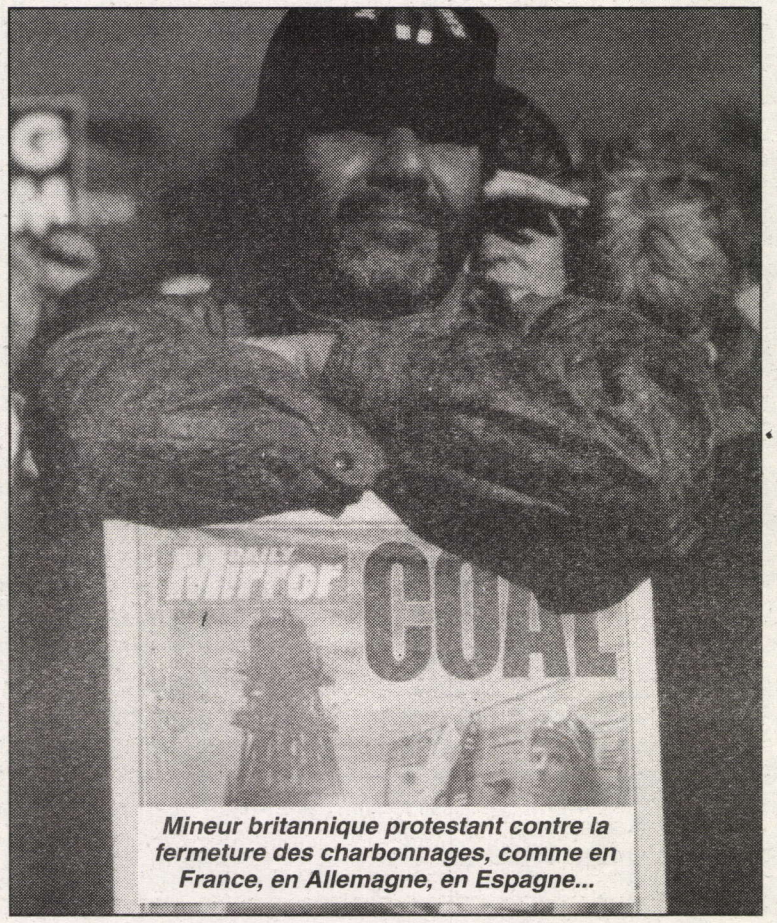

Mineur britannique protestant contre la fermeture des charbonnages, comme en France, en Allemagne, en Espagne...

Le PCF et la fin du centralisme démocratique

L'ABANDON D'UNE FORMULE DÉJÀ VIDÉE DE SON SENS

AFP

Georges Marchais et Roland Leroy avant l'ouverture du Comité Central.

Lors de la session du comité central du PCF destinée à définir les conditions de préparation de son prochain congrès, le 28e, Georges Marchais a annoncé qu'il ferait la proposition, *"en son nom personnel"*, a-t-il dit, d'abandonner *"la formule du centralisme démocratique"*.

Lénine prononçant un discours lors d'un congrès de l'Internationale Communiste. Le centralisme démocratique chez les Bolcheviks n'avait absolument rien à voir...

R. Violet

R. Violet

... avec le centralisme dictatorial des staliniens comme Thorez (ici en compagnie de Duclos, en 1945).

Il faut bien reconnaître que cette annonce n'a pas fait l'effet d'une bombe. En fait elle était prévisible, tant elle s'inscrivait dans l'air du temps, tel qu'il règne depuis des mois, voire maintenant depuis des années, dans les instances dirigeantes du PCF. Les contestataires, Fiterman, Hermier, ont bien évidemment fait la moue — leur tactique étant de prendre systématiquement le contrepied de ce que dit Marchais — intervenant pour dire que derrière cette proposition, il n'y avait que des mots, ce qui n'est pas faux, bien qu'un tantinet hypocrite de leur part.

Le centralisme démocratique, des Bolcheviks...

Mais de toute façon, cette discussion n'est qu'un festival de déclarations hypocrites qui n'a rien à voir avec la question du centralisme démocratique. Pour la bonne raison qu'il y a belle lurette que celui-ci n'existe plus au PCF. Ce principe d'organisation avait été hérité des traditions du bolchevisme – il figurait dans les "21 conditions" qu'exigeait la 3e Internationale, des partis qui décidaient de s'y affilier.

"Les partis appartenant à l'Internationale Communiste doivent être construits sur les bases du centralisme démocratique", y était-il précisé. Ces 21 conditions étaient alors une manière pour les dirigeants de cette Internationale, pour Lénine et Trotsky qui en étaient les dirigeants les plus influents, d'opérer la sélection de tous ceux qui désiraient rompre avec les traditions politiques et d'organisation, avec les mœurs de la social-démocratie.

Ce centralisme démocratique n'avait de sens que pour une organisation qui se situait dans la perspective du renversement révolutionnaire du capitalisme et qui recrutait et formait des militants sur cette base-là. Il ne signifiait d'ailleurs pas l'abandon de toute discussion, la fin de tout débat, bien au contraire. Le parti bolchevik, avant comme après la révolution qu'il sut diriger victorieusement en Russie, en a été une démonstration vivante. Sans un tel état d'esprit révolutionnaire, sans une telle sélection, sans une telle éducation révolutionnaire, qui suppose et permet la libre discussion entre militants qui se fixent un but commun, le centralisme démocratique n'est plus qu'une formule creuse, qu'on peut accommoder à toutes les sauces.

... aux staliniens...

C'est ce qu'il est devenu lorsque la gangrène stalinienne a gagné le parti bolchevik et l'Etat ouvrier soviétique, et du coup tous les partis affiliés à la 3e Internationale. Autant dire qu'entre le moment de sa constitution et le moment où le stalinisme y imposa sa loi au milieu des années 1920, le PC en France (en ce temps-là, il ne se qualifiait pas encore de "français") n'eut guère le temps de pratiquer véritablement le centralisme démocratique. Très rapidement, tout comme dans l'URSS stalinienne, la référence au centralisme démocratique devint une méthode d'appareil pour éliminer – y compris physiquement – toute velléité de contestation de la ligne, imposée par la direction suprême, c'est-à-dire en fin de compte par Staline. Elle devint de ce fait, un instrument utilisé y compris pour des règlements de compte internes.

... et ce qu'il en restait au PCF

Mais cela fait un certain temps que même ce régime bureaucratique rigide ne fonctionne plus vraiment au sein du PCF, et que les différentes sensibilités, qui expriment toutes une même orientation réformiste, cohabitent au sein de l'appareil, à tous les niveaux, y compris dans son instance la plus haute, le bureau politique, auquel appartiennent Charles Fiterman et Guy Hermier. Et si finalement le prochain congrès du PCF décide d'abandonner la référence au centralisme démocratique, comme c'est fort probable, il ne fera qu'entériner une situation de fait.

Par quoi sera remplacée la formule ? Marchais, tout comme ses contradicteurs, ne s'est guère montré précis sur cette question. Le secrétaire général a tout au plus parlé de "démocratie", tout en récusant l'idée qu'il puisse se constituer des tendances. Quoi qu'il en soit, le régime intérieur du PCF peut tout au plus ressembler – qu'il y ait des tendances ouvertes ou pas – à celui de la social-démocratie.

C'est cela que les dirigeants du PCF considèrent comme une avancée, une rupture avec le passé, pour passer à une ère nouvelle. La langue de bois, même repeinte en rose, ne change rien à l'affaire.

Jean-Pierre VIAL

Italie

Élections municipales et "recomposition" politicienne

TOUT CHANGE... POUR RESTER PAREIL ?

Saussier/Gamma

Gamma

Meeting de la Ligue du Nord à Milan.

Un "leguiste" à la mairie de Milan ; c'est sans doute surtout cela que l'on retiendra des élections municipales partielles, dont le second tour a eu lieu le 20 juin en Italie. Milan, capitale économique du pays, est aussi, en tant que capitale de la Lombardie, au centre de ce phénomène politique qu'a été, depuis quelques années, l'émergence de la "Ligue du Nord" d'Umberto Bossi, qui est elle-même un élargissement de la "Ligue lombarde". Milan sera désormais dirigée par un homme de cette Ligue du Nord : Marco Formentini.

Le succès milanais des "Bossistes"

Bossi, on le sait, a puisé les recettes de ses succès dans les thèmes mis à la mode par les divers démagogues dits "populistes" que l'on voit surgir dans bien des pays. Dans son cas la xénophobie, prenant pour cible les immigrés extra-communautaires ou l'émigration des pauvres du sud de l'Italie vers le nord plus industrialisé, ou bien la démagogie "sécuritaire" se sont mêlées aux attaques contre *"Rome la voleuse"*, symbole pour lui de la bureaucratie inefficace de l'Etat italien, et contre la "partitocratie". Le scandale des "tangentes", les pots-de-vin payés par les entreprises à la plupart des partis pour obtenir des contrats publics, est ensuite venu à point nommé pour permettre à Bossi de dénoncer tous ses rivaux comme autant de "voleurs"... Ce qui est sans doute en grande partie vrai, mais ne dit pas pourquoi une fois en place le parti de Bossi devrait se comporter différemment, et surtout évite de dénoncer les voleurs d'envergure bien plus grande que sont les maîtres de l'économie capitaliste.

Mais la victoire du parti de Bossi à Milan aurait été moins complète si ces municipales partielles n'avaient vu en même temps la mise en route, pour la première fois, d'un mode de scrutin majoritaire pour l'élection directe du maire. Au premier tour, les électeurs devaient voter d'une part pour un candidat au poste de maire, d'autre part pour la liste présentée par le parti de leur choix. Mais le vote du second tour ne concernait plus que le choix du maire entre les deux candidats arrivés en tête au premier tour. 60% des sièges au conseil municipal étaient alors attribués d'office aux listes ayant soutenu le maire élu, les 40% restants répartis à la proportionnelle entre toutes les autres listes.

Le résultat est que la Ligue du Nord, dont la liste au premier tour avait obtenu 40,8% des voix, ayant été le seul parti à soutenir Marco Formentini qui a obtenu 55,1% des voix au second, s'adjuge 60% des sièges au conseil municipal. On va donc pouvoir voir à l'oeuvre le parti de Bossi, passé du rôle de protestataire à celui de gestionnaire...

"Recompositions" politiques à tout prix

Mais au-delà de Milan, le vote du 20 juin donne des indications sur ce que pourrait être le remodelage politique de l'Italie, après des mois de crise politique et de polémiques autour de la réforme électorale et du remplacement du système proportionnel par un système majoritaire.

Au moment où les partis de gouvernement traditionnels, la Démocratie Chrétienne et le Parti Socialiste, finissent par se résigner à un tel système avec bien des réticences — la réforme, adoptée pour les municipalités et pour le Sénat, est encore loin de l'être pour la Chambre des députés —, il semble trop tard pour qu'ils en soient les principaux bénéficiaires. En effet, la conséquence du scandale des "tangentes" et des enquêtes sur la collusion entre les partis politiques et la Mafia a été l'écroulement électoral de la Démocratie Chrétienne et du Parti Socialiste. Et le cas le plus spectaculaire est précisément Milan où le Parti Socialiste est passé en un an de 13,2% à 1,6%, et la Démocratie Chrétienne de 16,3% à 9,4%.

Ainsi, au moins au nord de l'Italie, c'est peut-être la Ligue de Bossi qui est en train de s'approprier une grande partie de cet électorat de droite et du centre qui votait auparavant pour ces partis dits "modérés". Mais à l'échelon national la situation se complique.

Dans l'autre grande ville du Nord, Turin, bien que la Ligue du Nord ait obtenu le plus de voix au premier tour avec 23,4% des voix, elle était éliminée du duel du second tour dont le vainqueur Castellani était soutenu par le PDS (Parti Démocratique de la Gauche, ex-Parti Communiste), les Verts, et une "Alliance pour Turin", qui se partagent donc 60% des sièges, à quoi il faut même ajouter le soutien du patron de Fiat, Agnelli. De même à Ancone, à Sienne, à Ravenne, c'est le candidat soutenu par le PDS qui remporte l'élection, tandis qu'à Catane, en Sicile, le PDS fait partie du regroupement majoritaire aux côtés de... la Démocratie Chrétienne.

La machine à recycler les politiciens est en marche

Le système majoritaire est donc peut-être déjà en train de pousser à la création de regroupements dont, après l'écroulement du Parti Socialiste, le PDS serait le pivot, et auquel s'adjoindraient les Verts, la Rete anti-Mafia, des transfuges de différents partis comme les Républicains, les sociaux-démocrates, ou même tout simplement des démocrates-chrétiens rebaptisés en "alliance démocratique", "pacte référendaire" et autres appellations. Autant de regroupements dont bien malin qui peut dire en quoi leur politique apporterait un changement quelconque, et dont le plus clair est qu'ils peuvent servir à présenter d'anciens politiciens ou d'anciens partis sous de nouvelles étiquettes.

Un grand recyclage est donc en cours dont on ne peut guère dire ce qui va sortir, sinon que tout le monde politicien est occupé à tenter de faire du neuf avec du vieux, à repeindre la façade du système et de ses politiciens branlants, bref à *"tout changer pour ne rien changer"*, selon le mot resté célèbre d'un héros du roman *Le Guêpard* ; un recyclage dans lequel le PDS ex-communiste pourrait jouer un rôle essentiel au moins en tant que caution. Et ceci alors même que le premier tour de ces municipales avait montré une tendance d'une partie de l'électorat du PDS à se détourner de lui pour voter plus à gauche, pour le PC "maintenu" sous le nom de Refondation Communiste — qui lui-même, il est vrai, ne dédaigne pas non plus d'apporter son soutien à des "recompositions" du même tonneau que le PDS...

Et le drame pour les travailleurs est que, dans cette vaste foire à la reconversion politique, un Bossi et sa démagogie peuvent à bon compte paraître plus protestataires, plus radicaux, plus opposés au "système", que des partis dits "ouvriers" acharnés à trouver une place à n'importe quel prix dans n'importe quel regroupement politicien.

André FRYS

Espagne

Le terrorisme basque

ETA, UNE AFFAIRE NON CLASSÉE POUR L'ÉTAT

Même si jusqu'à maintenant l'organisation séparatiste basque ETA n'a pas revendiqué les deux attentats à la voiture piégée qui se sont produits à Madrid, le lundi 21 juin, elle en est vraisemblablement l'auteur. Et si cette responsabilité se confirme, cette action terroriste constitue un nouveau défi de ce mouvement aux autorités espagnoles qui, depuis plusieurs mois, annoncent son effondrement.

Brooks/Gamma

Lors d'un précédent attentat de l'ETA à Madrid

Au cours des derniers mois on a pu voir le gouvernement Gonzalez se féliciter de la coopération entre les polices espagnole et française qui s'est traduite par l'arrestation de trois responsables clandestins de l'ETA qui séjournaient en France. Il s'est aussi vanté d'avoir démantelé les réseaux de l'ETA et démoralisé les prisonniers politiques qui sont encore nombreux – plus de six cents – à connaître l'enfermement et les pressions de toutes sortes dans les prisons espagnoles. La presse espagnole a largement commenté par ailleurs la baisse de 2% enregistrée au Pays basque par la coalition politique Herri Batasuna qui est liée à l'ETA. Tout comme elle ne cesse de mettre l'accent sur les conflits internes qui, au sein de cette organisation, opposeraient les partisans et les adversaires du recours au terrorisme dans la période actuelle. Bref, on disait l'ETA moribonde et voilà qu'aujourd'hui il apparaît que le terrorisme basque n'est pas une affaire classée ni même sur le point de l'être.

Ce n'est sans doute pas un hasard si l'ETA resurgit au moment où Felipe Gonzalez recherche un accord politique et même gouvernemental avec les nationalistes basques modérés. Tout comme ce n'est pas un hasard si cet attentat a visé (et touché) des militaires. Les responsables de l'ETA – ou du moins une partie d'entre eux – ont choisi de ne pas accepter les marchandages d'un gouvernement qui n'envisage de négocier quoi que ce soit avec eux que s'ils renoncent à toute violence.

L'ETA a peut-être perdu au Pays basque une partie de son audience mais la coalition politique qui lui est liée, Herri Batasuna, a néanmoins remporté encore 14,6% des suffrages dans cette région aux dernières élections. Et les nationalistes de l'ETA peuvent toujours espérer qu'une partie des couches les plus défavorisées et de la jeunesse la plus radicale se tournera vers leur mouvement.

Les objectifs nationalistes de l'ETA, ses méthodes terroristes qui se traduisent périodiquement par des attentats aveugles où périssent non seulement des représentants de l'État espagnol, mais des passants, des enfants, en font une organisation réactionnaire qui n'a rien à voir avec l'émancipation des opprimés qui vivent au Pays basque ou plus généralement en Espagne. Mais on ne peut oublier que ce terrorisme-là est né et s'est développé en réaction contre les méthodes et la politique tout aussi terroristes — et avec de plus amples moyens et à une tout autre échelle — de l'État espagnol.

Si l'ETA a pu devenir, à l'époque du franquisme, un pôle pour la jeunesse basque, c'est parce qu'elle a su tenir tête à la police et à l'armée du régime. Et depuis, force est de constater que ni les manœuvres politiques visant à isoler l'ETA, ni la répression qui a continué de s'exercer sur ses membres n'ont réussi à liquider ce mouvement qui reste un des problèmes politiques les plus épineux pour le gouvernement.

H. M.

Grande-Bret

AUX

Le Parlement britannique vient d'adopter, presque en catimini, une nouvelle *"loi sur l'emploi et la réforme syndicale"*. Celle-ci vient s'ajouter aux sept autres lois du même nom qui, depuis le début des années 1980, ont rogné petit à petit les droits des travailleurs. Parmi les dispositions qu'elle comporte certaines étaient connues depuis longtemps, comme la suppression des derniers organismes fixant les salaires minimums de certaines branches peu syndicalisées. D'autres en revanche sont nouvelles.

Des moyens de pression contre les appareils

Tout d'abord cette nouvelle loi introduit de nouveaux moyens de pression contre les appareils syndicaux. Le plus important est la limitation apportée au système du "chek-off" qui permet le prélèvement des cotisations syndicales par l'employeur directement sur la paie.

Ce système, qui s'est généralisé sous les gouvernements conservateurs et travaillistes des années 70, couvre aujourd'hui plus des 3/4 des syndiqués. Il a donné aux appareils syndicaux une protection efficace contre le mécontentement des syndiqués. En même temps, en supprimant la nécessité d'avoir des collecteurs sur le terrain, il a contribué à creuser encore plus le fossé entre les militants syndicalistes et les syndiqués.

La loi supprime le caractère automatique du check-off : l'employeur devra demander tous les trois ans aux syndiqués l'autorisation de prélever les cotisations ; de plus toute augmentation devra être autorisée par chaque syndiqué.

Mais que le gouvernement fournisse au patronat des moyens de pression sur les syndicats ne veut pas dire que celui-ci s'en serve. Témoin par exemple la loi adoptée, il y a huit ans, sur le "closed-shop" (syndicalisation automatique à l'embauche). En pratique, les plus gros employeurs de l'industrie continuent à le pratiquer. Il est donc probable que, comme pour les autres mesures de ce genre, le patronat en fera à sa tête et le gouvernement s'abstiendra d'y aller regarder de trop près. Néanmoins, comme le montre l'exemple des chemins de fer (ci-contre), le patronat dispose ainsi d'un moyen de pression de plus, et

agne

NOUVELLES ATTEINTES
X DROITS DES TRAVAILLEURS

celui-ci est de poids puisqu'il touche à la principale source de revenu des bureaucrates.

Le droit de grève encore rogné

En plus de ce qui existe déjà, cette loi introduit de nouvelles restrictions au droit de grève. Dorénavant les syndicats devront donner un préavis d'une semaine avant l'organisation du vote qui doit obligatoirement précéder toute grève. Ils devront fournir par avance à l'employeur les bulletins de vote. Celui-ci pourra donc aller devant les tribunaux contester par avance la légalité du vote. Ce qui signifie tout suspendre en attendant que les juges rendent leur verdict.

Le vote lui-même devra être entièrement par correspondance dès lors que plus de 50 salariés sont concernés, et entièrement aux frais du syndicat (jusqu'alors, le gouvernement subventionnait les votes postaux). Et au cas où une majorité se prononce pour la grève, le syndicat devra donner un préavis d'une semaine avant le déclenchement de la grève elle-même.

Là encore, tout comme à l'heure actuelle, rien n'obligera le patronat à appliquer la loi à la lettre. Mais faire grève "légalement" devient dorénavant une gageure. Et on peut compter sur les bureaucrates syndicaux pour tirer un profit maximum de ces dispositions pour s'opposer avec encore plus de véhémence à toute "aventure" gréviste.

Une loi pour tourner les lois

Enfin cette loi comporte deux additions de dernière heure qui ont suscité une certaine indignation, même dans les rangs conservateurs.

La première addition vise à reconnaître aux patrons le droit d'offrir des avantages aux salariés qui accepteraient de signer un contrat individuel, c'est-à-dire non soumis aux accords passés avec les syndicats.

Cette disposition vise en fait à annuler la jurisprudence établie par la Haute Cour en mai, dans un arrêt qui condamnait un employeur des docks de Southampton pour discrimination illégale à l'encontre de deux dockers pour les avoir privés d'une augmentation de salaire parce qu'ils avaient refusé de signer un contrat de travail individuel.

Dorénavant donc, alors qu'aucune loi écrite n'existe contre les discriminations de tous ordres, il y en aura une pour légitimer la discrimination contre les syndiqués...

Quant à la deuxième addition à cette loi, elle vise à contourner une autre décision de justice rendue cette fois-ci par la Cour européenne de justice qui avait donné raison à des fonctionnaires anglais licenciés suite à la privatisation de leur administration. La loi décrète que tout employé qui refusera son transfert dans le cadre de la privatisation d'une administration aux conditions fixées par le repreneur, sera réputé démissionnaire.

Il y a toutes chances que ces deux additions soient invalidées par la Haute Cour. Mais pour en arriver là, il faudra des années de procédure et d'énormes frais. Et pour que cette invalidation soit appliquée rétroactivement, il faudra encore d'autres procès. Autant dire que d'ici là, les patrons qui le voudront auront tout loisir de rendre caducs les accords passés avec les syndicats en "achetant" des défections au moyen de quelques avantages ; et le gouvernement pourra procéder à ses privatisations à grande échelle dans l'appareil administratif de l'Etat en procédant au passage à des réductions de salaires.

Bref, Major ne laisse pas d'autres choix aux travailleurs que de bafouer la loi pour pouvoir se défendre. Un jour ou l'autre cela retombera contre lui, et les patrons...

François ROULEAU

Sutton/ Gamma

Gamma/Spooner

Chez les mineurs (en haut), dans les chantiers navals (à droite), comme dans beaucoup d'autres professions, les droits des syndicats – et surtout ceux des travailleurs – sont attaqués.

LA FIN DU "CHECK-OFF" DANS LES CHEMINS DE FER

A partir du mois de juillet, dans les chemins de fer britanniques, les cotisations syndicales cesseront d'être prélevées directement sur les salaires.

La direction a présenté cette mesure comme une sanction contre les syndicats à la suite des grèves de 24 h du mois d'avril. En réalité, c'est en accord avec les syndicats qu'elle a été prise, bien que ceux-ci ne s'en soient guère vantés. Les bureaucrates comme la direction préféraient en effet, bien que pour des raisons différentes, se débarrasser de ce système, en préparation du passage d'une partie du réseau en franchises privées.

Mais pour les appareils syndicaux, remplacer ce système est plus vite dit que fait. Pour le principal syndicat, le RMT, qui organise tous les cheminots, sauf les administratifs et la plupart des roulants, la solution était simple : demander aux syndiqués de signer un ordre de prélèvement automatique sur leur compte en banque.

Seulement, malgré les lettres individuelles envoyées aux syndiqués, il y a eu peu de réponses positives. Car même ceux qui tiennent à conserver leur carte syndicale n'ont pas forcément de compte, ni en banque ni ailleurs : les cheminots sont parmi les plus bas salaires de toutes les grandes entreprises et beaucoup n'ont plus le droit d'avoir un compte, ou n'en ont jamais eu puisqu'ils peuvent toucher leur paie en liquide chaque semaine.

Alors allait-on collecter les 14,50 F hebdomadaires de la cotisation syndicale aux réunions de sections comme cela se faisait jusqu'en 1965 ? Pour cela encore faudrait-il que les syndiqués viennent à ces réunions. Or cela fait bien longtemps qu'on n'y voit plus grand monde en dehors des cinq ou six membres du bureau de section. Les syndiqués, eux, sont lassés par le côté administratif et formel de ces réunions dont ils ne voient guère l'intérêt puisqu'on y parle de tout sauf de leurs problèmes ; d'autant que c'est l'encadrement qui y donne bien souvent le ton (les cadres de tous niveaux sont eux aussi membres du RMT depuis l'instauration du "closed shop" dans les années 1960).

Du coup, les dirigeants du RMT en sont à revenir à une autre vieille recette du mouvement syndical anglais, celle des collecteurs rétribués. Ils envoient des lettres individuelles à des syndiqués réputés "débrouillards" (ceux qui vendent déjà des assurances ou ont un commerce de montres par exemple) en offrant des contrats de collectage avec une ristourne de 8% sur les cotisations collectées à condition qu'ils collectent régulièrement un minimum de 100 syndiqués.

Il faut dire d'ailleurs que cela en soi ne choque personne puisqu'après tout, jusqu'à présent, c'était la direction des chemins de fer qui touchait cette ristourne sous prétexte de frais administratifs... Ce qui met les syndiqués mal à l'aise dans cette affaire, c'est plutôt le choix des collecteurs qui sont plutôt vus comme des affairistes, voire des racketteurs.

En l'absence de militants dévoués suffisamment nombreux pour faire ce travail, ne serait-ce d'ailleurs que parce que les militants sont rares et en général déjà débordés par toutes sortes de tâches administratives, il y a en tout cas des risques que le RMT perde du coup une part significative de ses 68 000 syndiqués. Les bureaucrates paieraient ainsi près de 30 ans d'une vie finalement plutôt facile, passée dans les antichambres et les bureaux d'une direction qui se chargeait pour eux d'une partie de leurs tâches de syndicalistes...

Japon

Crise gouvernementale et élections anticipées

Kurita - Gamma

Kiichi Miyazawa au quartier général du PLD, en 1991.

DU PARTI UNIQUE AU BIPARTISME ?

Une crise politique ouverte a éclaté le 18 juin au Japon, avec l'adoption par la Diète d'une motion de censure à l'encontre du gouvernement. Le Premier ministre, Kiichi Miyazawa, a aussitôt dissous la Diète et convoqué des élections anticipées pour le 18 juillet. Et cette fois il est question que le parti au pouvoir depuis 1955, le PLD, perde les élections... et le pouvoir.

Trente-huit ans d'usure...

Il faut dire que ledit parti a eu le temps de s'user au pouvoir depuis 38 ans qu'il y est ; il a eu le temps de s'y corrompre aussi et toute une série de scandales l'ont éclaboussé ces dernières années. Le gouvernement de Miyazawa, en place depuis novembre 1991, a en outre coïncidé avec une aggravation de la crise économique au Japon, un ralentissement marqué de la croissance, une chute brutale des profits des entreprises, des difficultés croissantes pour la population laborieuse.

Bref, selon les sondages, 80 % des personnes interrogées se disent mécontentes du gouvernement.

Quant à l'usure du système politique, un projet de réforme électorale, censé le rénover et le moraliser en limitant les dépenses électorales et en procédant à un redécoupage électoral réduisant le poids des régions rurales, est en discussion... depuis 4 ans !

Le patronat serait paraît-il partisan de la réforme, car il trouve de plus en plus pesantes les exigences financières du PLD qui prennent l'allure d'un véritable racket. Et le fait que le régime politique soit de fait un régime de parti unique entraînant un désintérêt croissant des électeurs (plus de 50 % d'abstention lors des élections sénatoriales de l'an dernier) n'est peut-être pas non plus la meilleure des garanties que le système puisse jouer le rôle d'amortisseur du mécontentement social dévolu aux régimes parlementaires. Et certains rêvent d'un régime bipartite à l'américaine.

Mais évidemment la majorité du personnel politique en place craint de faire les frais de la réforme et préfère jusqu'à présent l'immobilisme. Le PLD, qui est un conglomérat de pas moins d'une demi-douzaine de clans rivaux au sein du même parti et ressemble fort à un panier de crabes, a donc réussi jusqu'à présent à maintenir les choses en l'état.

Des politiciens qui veulent redorer leur blason

Pourtant, le PLD est si discrédité que certains ont pensé que l'heure était venue de s'en séparer pour tenter de faire peau neuve. Ce sont eux qui, en votant avec l'opposition la motion de censure ou en s'abstenant, ont permis la chute du Premier ministre. Le gouvernement a été censuré pour son incapacité à mettre en œuvre la réforme électorale et les politiciens qui ont contribué à cette censure espèrent bien que ce geste contribuera à redorer leur blason. Le chef de file de cette fronde au sein du PLD, Tsutomu Hata, chef de l'un des clans qui composaient le PLD, a d'ores et déjà annoncé qu'il allait créer un nouveau parti "réformiste" avec les quelque 39 députés de son clan qui ont voté la motion.

D'après les sondages, cette nouvelle situation politique semble susciter un regain d'intérêt de la part des électeurs, puisque 88 % des personnes interrogées s'apprêteraient à aller voter le 18 juillet. Les sondages créditent même le nouveau parti de 21 % des voix contre 14 % pour le PLD et 11 % pour le Parti Socialiste, jusque-là le principal parti d'opposition.

Mais si la crise qui a lieu au sein du PLD aboutit effectivement à son éviction du pouvoir – ce qui n'est pas encore dit car il n'y a pas de rapport entre le nombre de voix recueillies et le nombre de sièges obtenus – il ne s'agira de toute façon que d'une redistribution des cartes entre politiciens de la même eau dont la population laborieuse n'a strictement rien à attendre.

Car Tsutomu Hata, qui joue les chevaliers anticorruption, est un vieux routier du PLD. Il était encore ministre des Finances du gouvernement Miyazawa il y a quelques mois. Son principal allié, Ozawa, fut le bras droit du "parrain" du PLD, dont le procès pour corruption doit s'ouvrir le 22 juillet. A vrai dire les affaires de corruption ont été largement utilisées dans la guerre des clans qui se mène à l'intérieur du PLD. C'est sans doute la raison pour laquelle tant d'affaires sont venues sur la place publique. Mais il faut bien reconnaître qu'il s'agit d'armes à double tranchant tant la corruption est généralisée parmi les politiciens du parti au pouvoir.

En tout cas, si les projets de réformes de ces politiciens-là aboutissent au bipartisme, le changement majeur sera que désormais il y aura deux bandes de politiciens avides au lieu d'une pour piller le pays. Il n'est rien moins que sûr que les travailleurs y gagnent quoi que ce soit.

Dominique CHABLIS

Au sommaire de la
LUTTE DE CLASSE
JUIN 1993
(N° 54)

• **FRANCE :**
La droite gouverne à pas prudents.
• **RUSSIE :**
Plus Eltsine veut saisir de pouvoir, moins il en tient.
• **EX-YOUGOSLAVIE :**
La loi des bandes armées.
• **AFRIQUE DU SUD :**
Explosions de colère et politique de l'ANC.
• **ITALIE :**
La crise politique et l'opération référendaire.

Prix : 10 F –
Envoi contre 12 F en timbres.

Chausson - Creil

Élections de délégués

LES TRAVAILLEURS RENFORCENT LES SYNDICATS LES PLUS ACTIFS DANS LA GRÈVE

Les élections de délégués du personnel se sont déroulées à Chausson-Creil le mardi 22 juin, alors que plus de 900 travailleurs (sur les 1 104 licenciements prévus) sont déjà partis et radiés des effectifs depuis le 1er juin. Tout a été fait par la direction pour se débarrasser des ouvriers les plus combatifs, des militants des syndicats les plus en vue dans la grève, comme FO et le Syndicat Démocratique Chausson (SDC), au point même de tenter d'annihiler complètement ce dernier.

En effet, sur les listes de licenciés, revues après la grève, figuraient plus de 80% des grévistes. Une bonne partie des autres s'est du coup portée volontaire au départ. Huit délégués du SDC sur dix ont été mis sur les listes de licenciés ainsi que tous les syndiqués ou sympathisants identifiés (à l'exception des plus de 50 ans protégés par le plan). Dans l'équipe où le SDC était le plus influent, deux tiers des travailleurs ont été licenciés contre la moitié dans l'autre équipe.

UNE RÉACTION DE DEFENSE DES SALARIÉS

Malgré cette politique de la direction, ce sont les syndicats les plus actifs pendant la grève qui ont progressé lors de ces élections. Le SDC gagne 3,6% et garde ses deux élus. FO gagne 3,8% et garde ses quatre élus. La CFDT gagne 1 % mais perd tout de même un élu puisqu'il y a maintenant moins de postes à pourvoir.

La progression du SDC en pourcentage est celle qui a surpris le plus. Des dizaines de travailleurs qui n'avaient jamais voté pour lui – car *"trop révolutionnaire"* comme on l'entendait souvent – l'ont fait cette fois-ci en disant *"on ne veut pas que vous soyez licenciés, on a besoin de vous pour l'avenir"* et aussi *"c'est vous qui vous êtes battus le plus dans la grève"*.

Ainsi les ouvriers restant dans l'entreprise et qui pour la plupart n'ont pas participé activement à la grève de janvier-février derniers ont tenu tout de même à voter pour les plus combatifs, SDC, FO, et CFDT. La chef du personnel ne s'y est pas trompée qui affichait la plus évidente contrariété au vu des résultats.

Parallèlement les travailleurs ont sanctionné les syndicats qui ont eu une attitude ambiguë pendant la grève, la CGT surtout qui perd 8% et trois élus et aussi la CFTC.

La CGT, si elle était officiellement partie prenante de la grève, a toujours tenu à marquer ses distances et ses réserves et ses dirigeants les plus en vue n'étaient pas parmi le noyau le plus actif. Après la grève, la CGT a tenu à faire cavalier seul, se montrant à la fois radicale en paroles en refusant de participer au suivi des accords de fin de grève sous prétexte de ne pas cautionner la direction, tout en essayant de flatter les non-grévistes : elle a tenté de jouer sur les deux tableaux. Les ouvriers n'ont pas été dupes et ont sanctionné durement ce double jeu. Ils ont aussi sanctionné l'attitude du porte-parole le plus connu de la CGT qui a fait campagne contre le secrétaire du SDC partout dans l'usine en disant *"ce n'est pas normal qu'il soit en tête de liste puisqu'il doit être licencié"*.

Dans le deuxième collège, celui des techniciens et de la maîtrise, il y a eu la même réaction que chez les ouvriers. La CGC, syndicat incontesté jusqu'ici remportant tous les sièges à pourvoir, a reçu une gifle à cause de son attitude hostile à la grève. Le quorum n'a été atteint qu'à une voix près à cause des abstentions et des nuls et la CGC perd 12% des voix par rapport aux inscrits. C'est la petite maîtrise qui a tenu à marquer à sa façon sa sympathie pour la grève et son inquiétude dans la situation actuelle.

En effet les élections ont eu lieu au moment où les patrons de Chausson, – Renault et Peugeot – se préparent sans doute à déposer le bilan et à fermer complètement l'usine de Creil à court terme. De ce fait on a assisté à un changement de climat ces derniers temps dans l'usine. Après l'abattement qui régnait il y a quelques semaines, on a recommencé à parler de se défendre et de vendre sa peau le plus cher possible face à ce qui se prépare.

Si les élections n'ont évidemment rien réglé et n'éviteront aucun combat, elles montrent que d'une part les ouvriers veulent que l'inspecteur du travail refuse les licenciements des délégués sur lesquels il a à se prononcer, et que d'autre part le personnel a tenu à dire qu'il ne se laissera pas aussi facilement manœuvrer que les patrons l'espéraient. Et cela, c'est une bonne chose.

Correspondant LO

— Elections de délégués du personnel —

1er collège

	Inscrits	Votants	Blancs et nuls	Exprimés
1993	1392	972	81	891
1992	2142	1668	52	1616

	SDC	CFDT	FO	CGT	CFTC
1993	175	181	295	213	27
1992	260	310	472	515	59
%	19,64 (+3,6%)	20,31 (+1,1%)	33,1 (+3,8%)	23,9 (–8%)	3,03 (–0,7%)
Élus	2 (idem)	2 (–1)	4 (idem)	2 (–3)	0 (idem)

Alcatel (Ormes - Loiret)

L'AUTRE FAÇON DE BAISSER LES SALAIRES

La presse a beaucoup parlé des patrons qui menacent de licencier leurs salariés s'ils n'acceptent pas une baisse de salaire.

Elle pourrait aussi parler de ceux qui, comme Alcatel, licencient leurs salariés pour les envoyer faire le même travail chez un sous-traitant avec 40% de salaire en moins.

Alcatel qui se targue, avec 7 milliards de profits, d'être le n° 1 français des bénéfices et le n° 1 mondial des télécommunications, est engagée dans un plan de suppression de l'atelier mécanique de l'usine d'Ormes, dans le Loiret.

La direction a programmé le licenciement des 45 travailleurs de ce service après le 28 juin. Mais comme elle n'aime pas trop les vagues, elle annonce que tous devraient avoir des propositions de reclassement chez les sous-traitants de la région. Il serait plus juste de parler de déclassement, car avec la perte de l'ancienneté, du 13e mois, de primes diverses, c'est à près de 40% que les travailleurs de cet atelier chiffrent les pertes de leur revenu annuel. Pour eux ; le minimum correct pour accepter de rejoindre les sous-traitants serait une prime de départ de 35 000 F. Le sous-traitant, lui, est très intéressé car Alcatel lui livre ses salariés avec une prime de 50 000 F et plus d'un an de travail assuré. Le patron d'une entreprise de 25 personnes est prêt, lui, à reprendre 32 travailleurs avec les 1 600 000 F et le parc machines qui les accompagnent.

La direction, elle, a annoncé 17 000 F minimum de prime de départ. C'est loin du compte.

Mais ce qui rend les travailleurs le plus amer, c'est qu'avec les 7 milliards de francs de bénéfice du groupe, avec les 12 millions de francs qu'elle va dépenser pour les licencier, la direction pourrait maintenir l'atelier. D'autant que bon nombre arrivent à près de 50 ans et n'envisagent pas de gaieté de cœur de retrouver le travail en équipe. Sans compter que ce serait travailler plus pour gagner moins. A 35 heures hebdomadaires depuis 1982, il s'agirait maintenant pour eux de travailler 39 heures mais avec le salaire de 35 heures.

Après avoir licencié récemment 347 camarades d'Alcatel Telspace Nanterre, les plans de licenciements se multiplient dans le groupe : 176 à La Verrière ; 1 000 dans la filiale allemande SEL...

Ce qui montre bien qu'il faudrait unir nos forces plutôt que de résister chacun à notre tour.

Correspondant LO

Congrès des HLM

LE LOGEMENT SOCIAL DE MOINS EN MOINS SOCIAL...

A l'occasion du congrès annuel du mouvement HLM, qui s'est tenu du 16 au 19 juin dernier à Lyon, on a pu en savoir un peu plus sur la situation du logement social, ou plutôt sur les difficultés inextricables rencontrées par les familles populaires pour se loger, en HLM justement.

Pas assez de logements à loyer modéré...

Au total, le parc immobilier social compte aujourd'hui 3,5 millions de logements et abrite environ 11,5 millions de personnes, soit près d'un habitant sur quatre. Ce qui est tout à fait insuffisant compte tenu du nombre de demandes : il y aurait à l'heure actuelle un million de demandes de HLM en instance, avec une attente moyenne pour obtenir un logement de deux ans et demi. Mais les attentes de sept ans n'ont rien d'exceptionnel dans certaines grandes villes, comme Paris par exemple. A moins d'avoir un solide piston aux commissions des attributions, sur lesquelles Tibéri règne en maître, la mafia Chirac, qui a fait main basse sur le parc HLM de la capitale, sait faire languir — parfois indéfiniment — les demandeurs.

La situation est encore aggravée du fait que les occupants d'une HLM y restent beaucoup plus longtemps qu'auparavant : le taux de mobilité est tombé à 10,4 % et celui de vacance n'est plus que de 1,3 %.

La montée du chômage, le blocage des salaires expliquent ces pourcentages : se loger mieux, ailleurs et autrement, reviendrait beaucoup trop cher dans la période actuelle, lorsque même se loger en HLM devient hors de portée de bien des bourses.

... avec des loyers qui ne sont pas du tout modérés.

Ainsi, les responsables HLM constatent que les ménages les plus pauvres n'ont plus accès aux logements dits sociaux, logements qui pourtant leur sont officiellement destinés. Car ces foyers ne disposent pas de revenus suffisants. En 1992, 34 % des locataires étaient situés dans le quart le plus pauvre de la population, contre 30,3 % en 1988 et 12 % en 1973. Et tous ceux logés en HLM actuellement (pour 55 % ouvriers ou employés, et pour 12 % travailleurs immigrés) ont de plus en plus de mal à payer. Ce dont les organismes gestionnaires ne manquent pas de se plaindre, comme par exemple le groupe 3 F, l'un des plus importants avec un parc HLM de 104 000 logements, pour l'essentiel en région parisienne.

Son président s'inquiétait récemment de ce qu'il appelait la "paupérisation" des ménages. Il constatait en effet qu'en 1992, un nouveau locataire sur deux disposait de revenus inférieurs à 60 % des plafonds de ressources autorisés (pour avoir droit à une HLM), et que les 9 000 nouveaux locataires accueillis cette année-là annonçaient un revenu moyen annuel imposable, après abattement, d'environ 62 000 F...

La situation des familles de travailleurs ne cesse de se dégrader, et le logement pèse nécessairement de plus en plus lourd dans des budgets déjà maigres. Déclarées non solvables, ces familles ne peuvent prétendre à un logement pourtant qualifié de social tandis que les besoins croissent d'année en année. Aujourd'hui, les besoins annuels de logements sociaux neufs sont estimés entre 320 000 (INSEE) et 360 000 (Union des HLM) unités. Mais le ministre du Logement, Hervé de Charette, a déclaré : *"Cette année, nous allons construire 100 000 HLM. Il est impossible d'aller au-delà"*. C'est clair.

Le discours de Balladur

Quant au Premier ministre venu faire son discours de circonstance au congrès, il a rappelé que les HLM ne devaient pas compter sur l'argent de l'Etat pour construire, et qu'elles devraient se débrouiller. Pour les encourager, il leur a annoncé un petit cadeau qui, il faut le dire, ne lui coûte rien. Désormais, les excédents de trésorerie (9 milliards environ) des sociétés HLM pourront être placés ailleurs que sur le Livret A de la Caisse d'Epargne, de façon à leur rapporter plus que le banal 4,5% servis aux petits épargnants.

Balladur est ensuite passé aux choses sérieuses, déclarant qu'il était tout à fait favorable à la vente des logements HLM à leurs occupants, qu'il souhaitait même *"donner un nouvel élan à cette politique"*. Les gens n'ont pas de quoi payer leur loyer ? Qu'importe, ils n'ont qu'à s'endetter pendant vingt ans pour acheter leur HLM !

Le même président du groupe 3 F rapportait pourtant qu'entre 1988 et 1990, soit en trois ans, 1 000 logements HLM avaient été mis en vente par sa société et seuls 500 avaient trouvé preneur... Mais qu'importe à Balladur ?

Enfin, dernière idée du ministre, les surloyers qui, à l'avenir, devraient être beaucoup plus fermement exigés auprès de tous les locataires qui dépassent les plafonds de ressources autorisés. Bref, il faut faire payer le riche qui se loge en HLM à La Courneuve...

En somme, si vous ne pouvez pas être propriétaire, si vous ne pouvez pas payer de surloyer, ou si tout simplement vous ne pouvez pas payer de loyer... les HLM ne sont pas pour vous. Le logement social, ce n'est quand même pas fait pour les pauvres !

Lucienne PLAIN

Arc

À Torcy (77)

LA MAIRIE RÉNOVE LE CHÂTEAU MAIS SACRIFIE DES SERVICES SOCIAUX

A Torcy, une petite ville de Seine-et-Marne à l'est de Paris, comme dans beaucoup de petites villes de la région parisienne, les habitants travaillent à Paris ; ce qui implique de faire garder les enfants par les services sociaux de la ville.

Dernièrement les habitant ont été informés, par tract CGT-CFDT, des nouvelles mesures que la mairie met en application :

- licenciement de 14 animateurs de garderie sur 40 ;

- augmentation des tarifs de 30 % et 50 % ;

ce qui va obliger certains parents à faire garder leurs enfants par d'autres moyens beaucoup plus coûteux.

Le tract CGT-CFDT appelait à venir le jeudi 27 mai à la séance du conseil municipal.

Ce soir-là, une centaine de parents étaient présents. Après une suspension de séance, le maire a dû répondre aux questions des parents : *"Pourquoi les suppressions de postes ?"*, alors que pour la rénovation de la place du Jeu de Paume (5 millions de francs quand même !) et du château des Charmettes, la mairie n'a pas été avare !

Après de vagues explications pour nous dire que ce n'était pas le même budget, le maire a dû convenir, devant la détermination des parents, de revoir la question. En tout cas les habitants sont prêts à se remobiliser s'il le faut.

Angoulême

DES PATRONS À L'ATTAQUE CONTRE LES TRAVAILLEURS

Toutes les plus grandes entreprises d'Angoulême, à l'exception des moteurs Leroy-Somer, viennent de faire connaître sur quelques semaines, une avalanche soit de projets, soit de plans effectifs de suppressions d'emploi, accompagnés pour certains d'une offensive contre les salaires.

Il est question de supprimer 1 200 emplois sur le groupe Télémécanique et de fermer l'une des usines que le groupe a implantées à Angoulême. A la Société Nationale des Poudres et Explosifs (SNPE), qui en est à son quatrième "plan social", 133 emplois sur les 262 restants vont passer à la trappe ; à la Fonderie de Ruelle (un arsenal d'Etat), 191 départs, puis 135 autres, sur un effectif de 1 700 salariés, sont déjà programmés.

Après un dépôt de bilan, à la bijouterie industrielle Flamand, le repreneur licencie 133 personnes – sur 260 – et baisse les salaires de 50% à 20% en fonction de leur niveau initial.

La direction des Papeteries de la Couronne met en œuvre un plan drastique de licenciements, de baisse des salaires et de remise en cause des avantages acquis…

Dans toutes ces entreprises, à l'initiative de la CGT, ont eu lieu des débrayages, des interventions auprès du député-maire, le CDS Georges Chavanes – ancien PDG de Leroy-Somer et ancien ministre du gouvernement Chirac – des manifestations en ville, entreprise par entreprise. Ces mouvements limités et circonscrits sont organisés dans le seul cadre de négociations organisées par les patrons eux-mêmes, et qui n'ont d'autre but que de faire avaler les pilules amères des licenciements et des baisses de salaires.

Parmi les travailleurs, on entend très couramment affirmer – même si cela reste simplement une opinion – que ce qu'il faut, c'est "un nouveau Mai 68".

Papeteries de la Couronne (Angoulême)

UN NOUVEAU COUP PATRONAL CONTRE L'EMPLOI ET LES SALAIRES

Les Papeteries de la Couronne d'Angoulême fabriquent des enveloppes sur deux sites voisins, l'Abbaye et Roullet. Les travailleurs y connaissaient depuis début mai le chômage partiel, à raison de 29 heures par mois. Depuis un certain temps déjà circulaient des rumeurs de licenciements, mais ça a quand même été la douche froide lorsque le mardi 25 mai, le PDG qui n'est là que depuis quelques mois a rendu public *"son plan global d'adaptation et de redressement"* dans l'usine et, le lendemain, dans la presse locale.

Prétextant un effondrement du marché de l'enveloppe d'une part, d'autre part le poids excessif de l'endettement de l'entreprise – qui aux environs de 1990 fut à plusieurs reprises vendue et rachetée (à crédit) par différents groupes d'actionnaires – la direction annonçait son intention de récupérer 40 millions de francs en *"taillant dans la masse salariale"*, c'était l'expression utilisée dans la presse locale.

Pour cela, le patron annonce son intention de licencier 206 ouvrières, la quasi-totalité des ouvrières de cette entreprise d'un millier de salariés, à moins… qu'elles n'acceptent de travailler à mi-temps, avec un salaire de 2 600 F par mois, et la nuit si besoin était. En outre, il réduit les horaires (donc les salaires) des ouvriers à 36 heures, à effectuer en 6 heures sur 6 jours – ce qui signifie travailler le samedi ; il réorganise les équipes de façon à ce que les machines tournent 24 heures sur 24 ; il manifeste l'intention de supprimer la 6e semaine de congés, pour *"éviter de supprimer d'autres emplois"*…

En même temps, le PDG insistait sur le fait que tout cela devait donner lieu à négociations, au cours desquelles il faudrait faire preuve, disait-il, d'*"imagination"*.

Tout cela était d'autant plus cynique que les propos du PDG démontraient que de l'argent il y en a, puisque celui-ci prévoit d'acheter de nouvelles machines pour 45 millions de francs et que, par ailleurs, les actionnaires devraient *"injecter 60 millions par voie d'augmentation de capital"*...

Si le coup a été rude à encaisser sur le moment pour les travailleurs, ceux-ci n'ont pas un instant été dupes des allégations du PDG. Déjà, en octobre 1991, un plan de 170 suppressions d'emplois avait été programmé, sous le prétexte d'assainir la situation financière de l'entreprise… Comme disait un travailleur : *"C'est eux qui font les dettes, ce sont les banques qui s'engraissent, et c'est nous qui payons, deux fois !"*.

La réaction générale était que c'étaient toujours les travailleurs qui étaient sacrifiés, pour faire plus d'argent. *"On ne peut pas se laisser prendre en otage comme ça"*, a lancé une travailleuse...

La CGT, très largement majoritaire, suivie des autres syndicats, a organisé une première assemblée du personnel le mercredi 3 juin, où 500 travailleurs étaient présents. Ceux-ci réaffirmaient qu'ils n'acceptaient pas le chantage patronal, qu'ils n'étaient pas d'accord pour travailler à mi-temps, ni pour abandonner leurs acquis. La CGT convoquait une manifestation en ville le jeudi 4 avec le but de discuter avec le député-maire centriste Chavanes, lui-même ancien PDG de Leroy-Somer, et qui s'est empressé de comprimer fortement les effectifs des employés municipaux en succédant au socialiste Jean-Michel Boucheron.

L'après-midi de la manifestation, personne ne travailla et celle-ci, avec ses quelque 500 manifestants, fut un succès.

Les négociations s'engagèrent. Mais, la CGT et les autres syndicats affirmant qu'ils étaient prêts à faire des concessions comme abandonner le fait de travailler – et d'être payé – le samedi matin, le fait de se situer sur le terrain de la direction ne pouvait évidemment pas entamer l'intransigeance de celle-ci...

Devant la mobilisation des travailleurs sur le qui-vive, la CGT organisait une nouvelle assemblée générale le vendredi 11. Elle regroupait trois cents travailleurs, moins que la première donc. Les présents réaffirmaient leur opposition aux licenciements ou aux mi-temps, comme aux remises en cause de la sixième semaine et des horaires.

Un premier arrêt de travail était prévu pour mercredi 16 juin, au moment d'une nouvelle rencontre entre direction et syndicats. La plupart des travailleurs voudraient réagir, mais sont partagés entre le sentiment de la difficulté à faire reculer les patrons – *"Ils nous tiennent"*, entend-on dire – et celui de la nécessité de révoltes à venir...

Correspondant LO

GEC Alsthom Saint-Ouen

UN LICENCIEMENT SCANDALEUX

Lundi 21 juin, un licenciement particulièrement révoltant a provoqué des réactions dans l'usine GEC Alsthom de Saint-Ouen.

Il s'agit de celui d'une ouvrière de 46 ans qui travaille à l'Alsthom Saint-Ouen depuis 22 ans ; mais depuis deux ans, elle fait une dépression. La direction avait d'ailleurs déjà essayé de la licencier, mais elle avait dû reculer devant les protestations que cela avait suscité.

Malgré l'aide morale de ses collègues, elle n'avait pu surmonter ses problèmes. Alors la direction, lui reprochant ses nombreuses absences, lui a fait parvenir sa lettre de licenciement... juste au moment où notre camarade commençait une cure pour se faire soigner. La direction le savait très bien !

Voir que juste quand notre camarade essaie de s'en sortir, la direction l'enfonce, cela a fait déborder le vase. Lundi 21 et mardi 22 juin, de nombreux débrayages ont eu lieu pour essayer de la faire revenir sur sa décision, même si elle semblait intransigeante.

A l'Alsthom comme dans de plus en plus d'entreprises, les moins productifs passent à la trappe, au risque de finir à la rue et de coucher dehors ; on a déjà vu des anciens de l'usine finir comme ça, et on n'a pas envie d'en voir d'autres.

Correspondant LO

Autobus RATP de la banlieue parisienne

ILS NOUS ROULENT

Pendant plus d'un an, la RATP a préparé un projet de restructuration du réseau de bus de la banlieue Sud de Paris (Juvisy, Massy, Chilly-Mazarin, Longjumeau, Antony). Le but de ce projet était de développer les liaisons entre les communes de la banlieue, de rénover certaines liaisons existantes en les "simplifiant" et d'essayer d'amener les voyageurs vers le RER. Mais le projet comporte aussi bien des aspects néfastes.

"Autrement Bus Sud" a été mis en place le 1er juin et, malgré quelques améliorations, il se traduit surtout pour bien des usagers par une dégradation de leurs conditions de transport. Quant aux machinistes de la RATP, ils voient leurs conditions de travail aggravées.

En effet, la direction de la RATP a supprimé la quasi-totalité des correspondances tarifaires qui permettaient de changer de bus sans composter un nouveau ticket, tout en multipliant les obligations d'effectuer ces correspondances. Par exemple un trajet Massy-Palaiseau/Porte d'Orléans, qui avant nécessitait de prendre un bus avec quatre tickets, suppose maintenant deux bus et cinq tickets. Et puis, quand la direction n'a pas rajouté de correspondances, elle a raccourci les sections, augmentant ainsi le nombre de tickets nécessaires pour un même trajet. Par exemple, pour aller de Wissous à Antony, il faut désormais deux tickets au lieu d'un sur le 297.

Le but de l'opération est de pousser les usagers à prendre la carte orange. Or un certain nombre d'entre eux, familles nombreuses, enfants, n'achètent pas la carte orange car ils bénéficient de réductions (50%) sur les tickets, réductions qui n'existent pas sur les coupons hebdomadaires, mensuels ou annuels.

De plus, cette augmentation déguisée des tarifs, qui touche les plus démunis, s'accompagne souvent d'une dégradation des conditions de transport. Si pour certaines lignes la fréquence aux heures de pointe est maintenue, en revanche, sur d'autres lignes la fréquence des bus diminue, ce qui aboutit à une augmentation de l'attente entre chaque bus. Sur le 297, la première voiture arrivait à 5 h 30 à la Porte d'Orléans. Depuis la mise en place de la restructuration le premier bus arrive à 9 heures. Il y avait auparavant un bus toutes les huit minutes aux heures de pointe par autoroute, maintenant le bus passe toutes les quinze minutes aux heures de pointe, et toutes les quarante-cinq minutes aux heures creuses. Et au passage la direction a supprimé le service du samedi.

La mise en place des nouveaux services a donné lieu à des scènes de bousculade. Comment expliquer à quarante voyageurs qui attendent déjà depuis une demi-heure, et qui ne peuvent monter dans un bus bondé, qu'ils doivent attendre une demi-heure de plus pour, peut-être, avoir une chance de rentrer chez eux ?

Même si les aspects les plus criants doivent, d'après la direction, être corrigés (par exemple, sur le 299, elle a rajouté provisoirement quelques bus), l'essentiel du projet demeure.

Pour les machinistes, "Autrement Bus Sud" se traduit, pour certaines lignes, par la suppression de repos les week-ends (donc reportés en semaine), de moindres possibilités de récupération, et pour certains par des allongements de la durée de transport dus à la multiplication des points de relève. Car bien évidemment, toute l'opération s'est faite sur fond d'économie d'effectifs.

Correspondant LO

AFP

Le dépôt des autobus de la Porte d'Orléans lors d'une grève. Aujour'hui la situation s'aggrave pour les usagers et pour le personnel

SNCF : contact !

89 160, tel serait le nombre de journées de travail perdues en 1992 pour cause d'exercice du droit de grève par les cheminots. Inadmissible, estime Jacques Fournier, le grand patron de la SNCF. Il a donc décidé de réunir les syndicats de cheminots à l'automne prochain afin d'examiner comment remédier à cette situation et assurer "la continuité du service public".

La tâche risque de ne pas lui être facile. En ce moment, Fournier coalise contre lui les usagers, victimes de Socrate, et les cheminots qui subissent suppressions de postes et réorganisations faites à leurs dépens. A propos des usagers mécontents, un responsable déclarait que "les contacts avec le public sont parfois rudes". Mais cela risque d'être encore plus "rude" avec les cheminots si lui et ses collègues se mettent en tête de toucher au droit de grève...

GRÈVE DANS LES MAGASINS FNAC DE PARIS

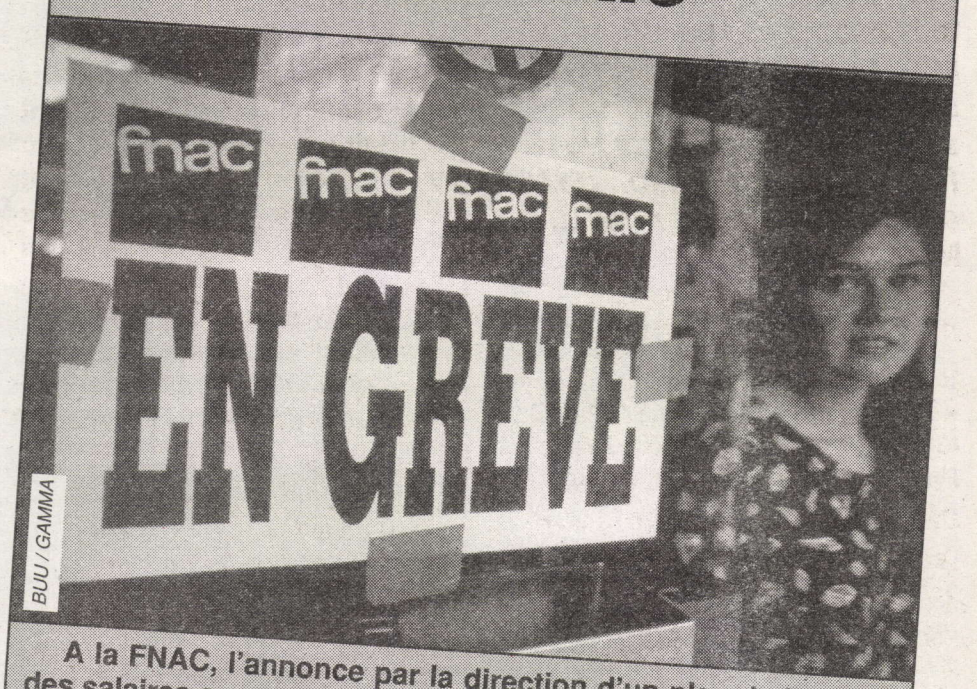

BUU / GAMMA

A la FNAC, l'annonce par la direction d'un plan de blocage des salaires a provoqué une grève illimitée des trois magasins parisiens (Forum des Halles, Etoile, Montparnasse) et de deux dépôts, représentant au total quelque 2000 salariés. Le plan prévoit en effet qu'il n'y aura aucune augmentation générale des salaires (contrairement à ce qui se faisait chaque année), et des augmentations individuelles seulement en cas de *"performances exceptionnelles"*.

De plus, la direction veut imposer au personnel la flexibilité du temps de travail en fonction de l'affluence de la clientèle. Cela signifie la suppression des deux jours de repos consécutifs, et des horaires selon son bon vouloir. Mais ce qui a vraiment déclenché la colère, c'est le chantage aux licenciements collectifs si les salariés refusent toutes ces conditions.

Depuis le début du mouvement, mercredi 13 juin, une joyeuse ambiance règne à l'entrée du magasin et dans les halls d'accueil. Les grévistes appellent les clients à les soutenir en reportant leurs achats à plus tard et en achetant l'autocollant de la grève. Au cinquième jour de celle-ci, le tract du magasin FNAC des Halles annonçait 15 000 signatures de soutien.

La FNAC a mobilisé ses cadres pour contrer les grévistes, mais cela n'entame pas leur combativité. Ils savent que leur entreprise a réalisé 156 millions de francs de bénéfices l'an passé, et que c'est seulement parce que la GMF, la Garantie Mutuelle des Fonctionnaires, actionnaire majoritaire, veut combler ses difficultés financières en puisant dans les profits de la FNAC, que la direction a sorti son plan.

Les grévistes de la FNAC ont le moral. Comme ils le disent eux-mêmes en reprenant le slogan publicitaire : *"Les seuls agitateurs depuis 1954, ce sont les salariés !"*

Une réédition en livre de poche

UN SUBSTITUT DE CAMPAGNE EN ÉGYPTE

de Tewfik El Hakim

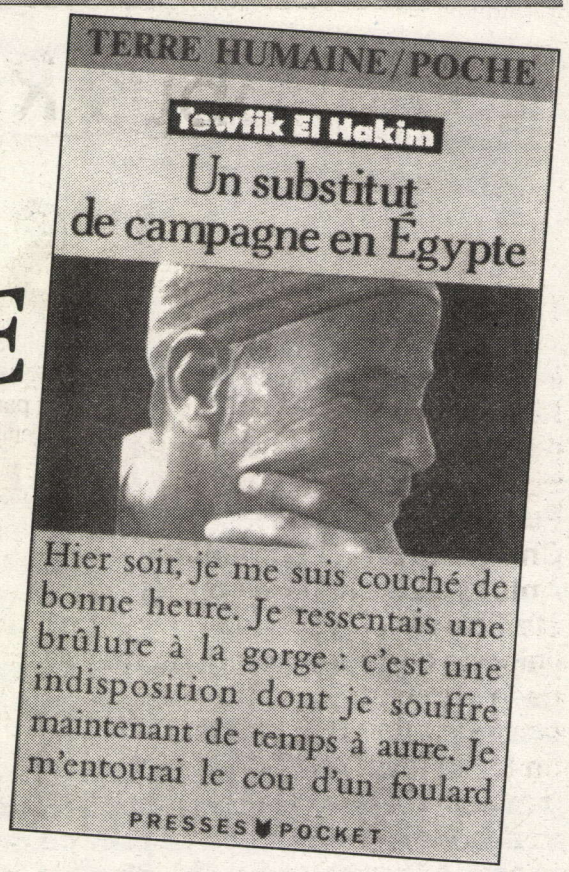

Toutes les scènes relatées dans ce livre *"se passent dans différents bourgs ou villages de la campagne égyptienne aux environs de 1940"*, écrivait l'auteur dans sa préface à la première édition française de 1974. Dans une édition suivante, de mars 1978, il constatait qu'en près de quarante ans, rien n'avait changé. Pourtant, affirme-t-il, peu de temps après la parution du livre en arabe, *"des voix s'élevaient pour qu'on s'intéresse à la cause du fellah et à la condition de la campagne égyptienne"*.... Mais *"les fonds nécessaires, naturellement, manquaient. A la suite d'aventures militaires continuelles et sans issue, le pays s'engouffrait dans l'abîme de la faillite. Il est bien connu, à présent, que ces aventures ont coûté 10 milliards de livres égyptiennes, alors que 4 milliards suffiraient à transformer profondément la campagne égyptienne (4 000 villages)".

Au fil des pages de ce journal, Tewfik El Hakim, alors jeune substitut qui fait ses débuts aux fins fonds de la campagne égyptienne, raconte ses enquêtes qui le mènent de village en village, escorté à chaque fois d'une petite troupe de gendarmes, gardes-champêtres, maires et autres représentants de l'administration. A chaque fois, la population doit se mettre au service de la petite troupe, des animaux sont réquisitionnés pour les transporter, ils sont nourris grassement, et certains n'hésitent pas à faire durer l'enquête un peu plus que nécessaire, s'ils trouvent que la table est bonne, histoire de pouvoir s'empiffrer encore un peu plus aux frais d'une population qui crève littéralement de faim. Témoin ce vagabond condamné à la prison pour une broutille et qui se réjouit d'y aller, car au moins la nourriture y sera assurée...

"Le substitut, impuissant à remédier à quoi que ce soit des maux qu'il voit autour de lui, se contente de les vivre", écrit l'auteur, et il le fait avec finesse, sensibilité et une certaine chaleur et sympathie quand il s'agit des villageois. Pourtant un monde sépare ce substitut, un lettré, bourgeois occidentalisé, de l'arriération et de la brutalité qui marquent les rapports sociaux au village.

Il raconte, par exemple, en quelques pages, un accouchement entrevu... La femme meurt en couches après une agonie de trois jours. L'enfant est déjà mort ; il se présentait mal, et une accoucheuse du village, sans aucune notion d'hygiène, a voulu aider la mère en tirant l'enfant par le bras, de ses mains maculées de crasse, et même y a ajouté de la paille pour mieux tirer. On devine le résultat.

Mais qu'y a-t-il de plus terrible, cette scène digne du Moyen Age ou celle qui se passe dans l'hôpital du bourg voisin ? Un chirurgien opère une jeune fille et a invité pour l'occasion quelques notables de ses amis à venir se rincer l'œil et à festoyer dans la salle d'opération. Le chirurgien bavarde et rit avec eux tout en recousant le ventre de l'opérée... Quant à notre jeune substitut qui doit en être à sa première visite en hôpital, il manque de défaillir devant le seau de sang et de tripaille qu'on évacue sous son nez de la salle d'opération.

Les scènes sont courtes, l'auteur ne s'apitoie guère, les faits parlent d'eux-mêmes; les "élites" insouciantes et égoïstes, la modernité, la science, côtoient l'arriération, la misère ; mais entre ces deux mondes antagonistes qui s'ignorent, tout un réseau compliqué de hiérarchie sociale, de petits, tout petits privilégiés, tout un ensemble de traditions font écran.

C'est un terrible constat, raconté heureusement avec humour. Et puis tout n'est pas aussi dramatique. C'est un peu Ubu roi, et pour cela pas besoin de grossir ou de charger la réalité. Les enquêtes judiciaires sont menées avec un tel souci maniaque de la forme qu'elles en perdent toute efficacité, mais qu'importe le résultat au regard d'un beau procès-verbal fleuri et sentencieux ? Quelle importance que la victime se meure, ou de savoir de quoi elle meurt tant qu'on n'a pas réussi à lui arracher d'abord son nom, son âge et autres renseignements nécessaires à la rédaction d'un bon procès-verbal ?

Pour être ironique, le réquisitoire du substitut n'en est pas moins terriblement précis sur les forces qui immobilisent l'Egypte paysanne dans un passé moyen âgeux, et effectivement toujours actuel.

Cécile BERNIER

Un substitut de campagne en Egypte *de Tewfik El Hakim. Collection Terre Humaine/Poche. Editions Presses Pocket.*

LUTTE OUVRIERE

(Union Communiste Internationaliste)

LUTTE OUVRIERE regroupe des militants pour qui le socialisme n'a ni le visage de Mitterrand, ni celui des dirigeants de l'ex-Union Soviétique. Les travailleurs sont seuls capables de remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine, car communisme et socialisme sont le seul avenir possible pour l'humanité menacée par les guerres, les crises, l'épuisement des matières premières et la pollution dus à l'anarchie et à l'égoïsme de la société actuelle. Les travailleurs devront détruire l'appareil d'Etat de la bourgeoisie, c'est-à-dire son gouvernement mais aussi son Parlement, ses tribunaux, sa police, son armée et exercer eux-mêmes, directement, le pouvoir, car le bulletin de vote ne peut pas changer la vie. Les travailleurs n'ont pas de patrie et ils savent qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut pas être un peuple libre. C'est pourquoi les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, c'est-à-dire communistes et socialistes révolutionnaires et internationalistes.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIERE - B.P. 233 - 75865 PARIS CEDEX 18 - FRANCE

La Société d'Editions de Lutte Ouvrière - BP 233, 75865 PARIS CEDEX 18 - est une S.A.R.L. au capital de 20 000 F, durée cinquante ans, à partir du 1er janvier 1970. Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, José Chatroussat. Directeur de publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. Tirage : 14 000 exemplaires. Composition : Point-Virgule Photocomposition - Paris. Impression : Roto de l'Ile-de-France, 20, rue de la Victoire - 93150 Le Blanc-Mesnil - 48 65 32 75. Commission paritaire des publications n° 64 995.

ABONNEMENTS À LUTTE OUVRIÈRE ET LUTTE DE CLASSE

	LUTTE OUVRIÈRE		LUTTE DE CLASSE
	1 an	6 mois	(1 an soit 10 n°)
France DOM-TOM	300 F	160 F	100 F
DOM-TOM, voie aérienne	390 F	200 F	140 F
Europe (soit zone postale1)	420 F	210 F	100 F
Autres pays, voie ordinaire			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	450 F	230 F	140 F (comme voie aérienne)
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	520 F	270 F	140 F
– Océanie (soit zone 4)	540 F	280 F	140 F
Autres pays, voie aérienne			
– Afrique francophone, Moyen-Orient, USA, Canada (soit zone 2)	480 F	250 F	140 F
– Autres pays d'Afrique, Amérique Centrale et du Sud, Japon, Asie du Sud-Est (soit zone 3)	540 F	280 F	170 F
– Océanie (soit zone 4)	660 F	340 F	210 F

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

BULLETIN D'ABONNEMENT

NOM : .....

PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

CODE POSTAL et VILLE : .....

.....

COMPLEMENT D'ADRESSE : .....

.....

Je m'abonne à : **LUTTE OUVRIERE - LUTTE DE CLASSE,** pour une durée de :

.....

(rayer la mention inutile).

Ci-joint la somme de : .....

Règlement :

- par chèque bancaire ou postal à l'ordre de MICHEL RODINSON,
- par virement postal à MICHEL RODINSON, CCP 6 851 10 R - PARIS.

Bosnie

D'un plan de partage à l'autre

LES RESPONSABILITÉS DE L'IMPÉRIALISME

C'est paraît-il sur le ton du constat attristé que le président américain, Bill Clinton, a décidé le jeudi 17 juin de ne plus insister sur le maintien d'un Etat bosniaque unitaire ; autrement dit il serait prêt maintenant au partage pur et simple de la Bosnie-Herzégovine.

Il faut dire que les nationalistes serbes et croates n'avaient pas attendu ce feu vert pour se mettre d'accord sur un nouveau plan de dépeçage de la République mort-née. Réenterrant le plan de paix CEE-ONU, dit Plan Vance-Owen, qui prévoyait le découpage de la Bosnie-Herzégovine en dix provinces autonomes, les dirigeants serbes et croates se sont finalement entendus sur la création d'une vague fédération ou confédération de trois Etats — serbe, croate et musulman — chapeautée par un pseudo ou un éphémère gouvernement central. Les détails du plan de transformation de la Bosnie-Herzégovine ne seront connus au plus tôt que le mercredi 23 juin.

Gamma

Une séance de négociations à Genève sur la Bosnie.

AFP

Manifestation nationaliste serbe, contre les Albanais du Kosovo, et en faveur de Milosevic, à Belgrade, en 1988.

Ainsi, *"le criminel de guerre"* qu'était encore hier le responsable des nationalistes serbes de Bosnie, Radovan Karadzic (c'est du moins ainsi que le présentait, il y a peu encore, l'administration américaine), a-t-il subitement été métamorphosé, de par le revirement de Clinton, en un homme presque pacifique, prêt "au nom de la paix" à restituer 1 000 km2, soit 3 % des territoires qu'il contrôle en Bosnie-Herzégovine. De la même façon, dans un geste généreux et magnanime, le président croate Franjo Tudjman, notant que la partie de la nouvelle Bosnie-Herzégovine qui reviendrait aux Musulmans ne dispose pas d'accès à la mer, s'est dit prêt à offrir à ces derniers une "zone franche" dans le port de Ploce sur l'Adriatique.

Les Milosevic, Tudjman et autre Karadzic se sont évidemment bien gardés de prendre le moindre avis auprès de leurs homologues musulmans et encore moins de la population concernée qui, comme tout un chacun, attendent qu'on veuille bien leur dévoiler des plans les concernant tout de même au premier chef ; plans qui de toute évidence découperont la zone musulmane en deux entités, l'une au centre de la Bosnie avec Sarajevo, Tuzla et Zénica, l'autre bien plus à l'ouest autour de la ville de Bihac. Il est à noter qu'une des raisons pour lesquelles les nationalistes serbes refusaient le précédent plan, était que ce dernier ne leur offrait pas un territoire homogène. Comme quoi, dans la logique nationaliste, ce que l'on réclame pour soi ne vaut pas forcément pour les autres.

Avaliser les rapports des forces

Mais le revirement américain en est-il vraiment un ? Dans l'acceptation maintenant proclamée du rapport des forces militaires tel qu'il s'est dessiné en Bosnie sur le terrain, certainement ! Mais depuis le début du conflit, la politique des Occidentaux a toujours été, souvent avec un petit temps de retard et sans trop l'avouer, d'avaliser les modifications telles qu'elles apparaissaient, ou plutôt telles qu'elles étaient imposées par les plus puissants.

C'est que les grandes puissances impérialistes se sont heurtées dans cette région à des impératifs parfois opposés. D'un côté elles ont cautionné en fonction de leurs intérêts contradictoires l'éclatement de l'ex-Yougoslavie, et d'un autre côté elles ont à chaque fois cherché à consolider les situations toujours mouvantes. Elles l'ont fait en reconnaissant par exemple rapidement les frontières des ex-Républiques fédérées et en appuyant les appareils d'Etat les plus puissants, ceux de ces mêmes Républiques, espérant ainsi trouver des relais locaux à leur politique et à leurs intérêts.

Seulement, pour des raisons qui leur étaient propres, ces nouveaux appareils d'Etat se sont violemment opposés. La région multi-ethnique de Bosnie-Herzégovine a été à son tour partagée en autant d'Etats-nations qu'elle comptait de nationalités, cela a fourni à chacun des nouveaux appareils d'Etat (Serbie, Croatie), un prétexte commode pour se préoccuper de leurs co-nationaux transformés en minorité opprimée chez le voisin, et pour appuyer des conquêtes territoriales. Les Musulmans de Bosnie-Herzégovine, minoritaires dans leur propre République multi-ethnique, par rapport à l'ensemble des Serbes et des Croates, étaient les victimes toutes désignées d'une telle politique stupide et criminelle.

La seule politique juste dans cette région (et pas seulement là, d'ailleurs) eût été d'admettre et de favoriser le pluri-ethnisme, de favoriser les liens entre les populations. Mais les politiques prônées par les nationalistes de tout bord ainsi que par les Occidentaux, avec leur plan de découpage respectant soi-disant les diverses nationalités, étaient à l'exact opposé.

Les rivalités inter-impérialistes

Et puis, c'est maintenant que les rivalités inter-impérialistes concernant l'ex-Yougoslavie apparaissent au grand jour. Le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher vient de mettre en cause l'Allemagne qui, selon lui, *"porte une responsabilité particulière"* dans le déclenchement de la guerre pour avoir poussé *"à la reconnaissance de la Croatie et par la suite de la Bosnie."* Même son de cloche de la part de Roland Dumas, l'ex-ministre des Affaires étrangères de Mitterrand, qui lui aussi s'en prend à l'Allemagne... et au Vatican, pour s'être lancés *"de façon prématurée et précipitée en décembre 1991-janvier 1992 dans la reconnaissance des Républiques, sans mesurer qu'on allait forcément, dans ces conditions, à l'explosion de la "Yougoslavie en miniature" qu'était la Bosnie-Herzégovine"*.

Ce que l'on soupçonnait, ce que l'on pouvait deviner n'a pourtant pas été si nettement formulé à l'époque. Et tous ces politiciens ont un sacré culot de faire semblant de découvrir aujourd'hui des responsabilités qu'ils connaissaient depuis fort longtemps. D'autant que ceux qui lancent maintenant ces accusations, à l'encontre de leurs rivaux, ne sont pas blancs eux non plus ; car s'il est vrai qu'ils furent un temps réticents à la reconnaissance des indépendances croate, slovène et bosniaque, ce fut surtout parce que, de leur côté, ils préféraient soutenir les Serbes. D'ailleurs, les nationalistes serbes ne s'y sont pas trompés, eux qui sablent le champagne

Gamma / Hodson

Un Croate montre son nouveau passeport national.

en clamant : *"Nous savons que nous pouvons compter sur nos alliés de toujours, les Anglo-Saxons et les Français."*

Oui, l'ex-Yougoslavie a été ensanglantée par les nationalismes, mais pas seulement. Elle crève aussi, et ce depuis fort longtemps, d'être la proie des rivalités inter-impérialistes.

Georges LATTIER

Lutte Ouvrière - Directeur de la Publication : Michel Rodinson - Commission paritaire n°64-995